



Les Conf 'At' 31 de Ressources & Territoires

Compte-rendu de la conférence du 20 novembre 2020

Le face-à-face école-parents en France. Un levier majeur pour une conception globale de l'éducation et la réussite des élèves.

Compte-rendu de la conférence du 20 novembre 2020

Le face-à-face école-parents en France. Un levier majeur pour une conception globale de l'éducation et la réussite des élèves.

Avant-propos

Dans le cadre de son programme de professionnalisation des acteur-ric-e-s de la cohésion sociale, Ressources & Territoires (R&T) vous propose un format de conférences suivies d'ateliers-débats : les « Conf'At' ».

Avec ce format, R&T souhaite apporter aux acteur-ric-e-s du territoire, la possibilité d'enrichir leurs réflexions théoriques (la conférence) et de développer des réflexions collectives, en co-construisant des réponses à des problématiques locales/territoriales (les ateliers-débats) entre professionnel-le-s avec l'appui d'un-e expert-e.

Le choix des thématiques émane des demandes et/ou besoins exprimés par les acteur-ric-e-s que R&T rencontre dans le cadre de sa mission d'animation de réseaux. Ces retours de terrain permettent de proposer des Conf'At' qui répondent au plus près aux attentes et à cette réalité de terrain.

Les intervenant-e-s sont tous-toutes des expert-e-s de la thématique traitée, reconnus dans leur domaine par leurs pairs et les professionnel-le-s de terrain.

Les conférences sont ouvertes à tous, tout public, grand public ; c'est un apport informatif, théorique mais non généraliste. L'expertise des discours permet à chacun de construire ses connaissances, de développer son analyse et son sens critique ; les propos sont pertinents mais non élitistes. Un temps est toujours réservé en fin de matinée aux échanges entre la salle et l'intervenant-e.

Les ateliers-débat sont réservés aux professionnel-le-s directement concernés par la problématique, qui souhaitent un apport « technique » d'expert-e-s, des visions croisées entre acteur-ric-e-s du même domaine d'action, des éléments de résolution de problèmes.

Ce format peut être modifié, suivant la thématique traitée et/ou à la demande des acteur-ric-e-s : conférence toute la journée, conférence le matin/réponse aux questions l'après-midi, conférence et atelier d'échange de pratiques... Par ailleurs, R&T développe les Conf'At' en département, avec les acteur-ric-e-s locaux qui souhaitent travailler sur une réflexion commune axée sur leur propre territoire, afin de soutenir et de s'inscrire dans une dynamique locale.

Chaque Conf'At' fait l'objet d'une production d'actes disponible au Service Information et Documentation de R&T, également consultable et téléchargeable sur le site : www.ressources-territoires.com

Sommaire

> Problématique	06
> L'intervenant	07
> Plénière du matin	09
Introduction	
Historique des relations école-parents (1882-2020)	
Les enquêtes nationales	
Les réponses aux questionnaires	
Les propositions d'actions	
En conclusion : l'avis général	
> Ateliers de l'après-midi	33
Rôle et place des territoires et collectivités locales sur ce domaine	
<i>Atelier n° 1 : les violences en milieu scolaire</i>	
<i>Atelier n° 2 : les impacts du confinement et du déconfinement</i>	
Conclusion	
Retour et témoignages sur la modalité visioconférence	
> Pour aller plus loin	47

Problématique

Le face-à-face école-parents en France Un levier majeur pour une conception globale de l'éducation et la réussite des élèves.

En France, le problème des relations entre l'école et les parents est réel et récurrent. La crise scolaire engendrée par la crise sanitaire du coronavirus provoque de forts changements de mentalité, qu'il s'agit d'ancrer de façon pérenne dans les rapports réciproques enseignants-parents. Analyse et propositions.

Les enquêtes d'opinion auprès d'un large public, comme les études qui portent d'un côté, sur les agressions dont sont victimes les enseignant-e-s et personnels d'encadrement et de l'autre, sur les plaintes et différends avec l'école exposés par les parents - sans oublier la publication régulière de livres polémiques sur le sujet - nous le démontrent aisément. Face à cette situation et en prenant en compte le fait que la crise scolaire engendrée par le coronavirus provoque de forts changements de mentalité et d'image concernant les rapports réciproques enseignants-parents, cette conférence se propose de faire le point sur ce sujet et d'apporter une analyse et des propositions dont l'objectif principal est d'ancrer de façon pérenne ce changement en cours.

L'intervenant

Source : Georges Fotinos



Georges FOTINOS

Docteur en géographie, diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Sécurité Intérieure, ancien chargé d'inspection générale de l'Éducation nationale

Comme chargé de mission de directeurs de l'administration centrale de l'Éducation nationale et du Délégué Interministériel à la Famille, ses différentes responsabilités et études ont été centrées sur les rythmes scolaires, la violence à l'école, le climat scolaire, les relations école-parents, les liens école-entreprises ainsi que sur la qualité de vie et le moral des personnels. Auteur de plusieurs rapports ministériels et ouvrages sur ces sujets dont « Le divorce école-parents en France. Mythe et réalité en 2015. » (CASDEN 2015).

Plénière du matin

Introduction

Je remercie l'équipe de Ressources & Territoires de m'avoir sollicité, sachant qu'il existe un rapport très net entre décrochage scolaire et relations avec les parents. J'ai mené trois grandes enquêtes nationales échelonnées de 2014 à 2016 auprès des directeurs d'école, des parents d'élèves et des chefs d'établissement, toutes regroupées dans la dernière étude « Divorce école-parents. Mythe et réalité. ». Etude fondée sur la base de plus de 10 000 réponses reçues. Ce sujet est vraiment d'actualité. En effet, cette crise a provoqué sur notre sujet deux changements importants, d'une part un décrochage encore plus important d'élèves, d'autre part un transfert massif des responsabilités éducatives sur les parents. Un autre élément récent s'ajoute à savoir le drame de Conflans-Sainte-Honorine⁽¹⁾.

D'autres éléments expliquent ma présence parmi vous. D'abord une connaissance pratique du sujet comme enseignant (institutrice, professeur de collège et de lycée) ; ensuite une connaissance institutionnelle comme chargé de mission interministériel école-parents avec comme objectifs de faire le point sur l'état de ce partenariat et des recommandations concrètes de rapprochement. Enfin, le registre de la recherche sur lequel je me suis aventuré.

En effet, sur ce domaine, les rapports et études de provenance diverses étaient surtout produits par des sociologues et des associations de parents d'élèves, et étaient surtout qualitatifs quand ils ne ressortaient pas du fait divers. De plus, la plupart analysait la situation vue par un seul des acteurs. Mon apport sur ce sujet a été d'une part de

⁽¹⁾ Assassinat, présumé en lien avec une entreprise terroriste, perpétré à l'encontre de Samuel PATY, enseignant, en 2020.

réaliser des enquêtes nationales interrogeant de la même façon les acteurs usagers et partenaires concernés, et d'autre part de produire des études prenant en compte tous les aspects de la relation école-parents en liant à la fois l'historique, le pédagogique, l'éducatif et l'organisationnel.

Historique des relations école-parents (1882-2020)

L'historique des relations école-parents peut apparaître a priori et pour certains anecdotique et superflu, mais il est en fait fondamental, parce qu'on ne peut comprendre le présent que lorsque l'on connaît le passé, surtout dans ce domaine-là où les grands changements d'orientation intervenus depuis plus d'un siècle continuent de cohabiter dans notre système éducatif et au sein même de nos écoles.

Pour faire ce travail, je suis allé aux sources des textes officiels et des lois qui régissent les relations entre l'école et les parents.

En 1882, la loi qui rend obligatoire l'enseignement primaire est un texte extrêmement coercitif pour les parents. Il y a d'ailleurs certaines similitudes avec le texte qui va bientôt paraître sur les séparatismes⁽²⁾. En 1882, en cas de non-inscription par les parents dans les 15 jours avant la rentrée, sans motif valable, l'inscription est faite d'office par le maire. S'il y a refus, ou non-signallement des absences scolaires quatre fois dans un mois, il y a comparution devant une commission scolaire. S'il n'y a pas comparution, c'est le clouage au pilori, comme au Moyen-Âge, avec inscription publique sur la porte de la mairie avec le nom et le prénom des parents délinquants, suivie d'une plainte auprès du juge de paix et d'une contravention financière de 11 à 15 francs de l'époque, ce qui est énorme, plus cinq jours de prison.

Il y a eu plusieurs Républiques avant 1882 ; elles ont toutes échoué et pour éviter le retour de la royauté ou de l'empire, il fallait vraiment inscrire la République durablement comme mode de gouvernement et le meilleur moyen d'y parvenir était l'école. Le levier était l'école unique, l'école publique, laïque et obligatoire. C'était le point d'ancrage le plus fort pour inscrire la République dans la pérennité. Des déclarations illustrent ce point : « seul l'État a le droit d'enseigner » (Jules FERRY⁽³⁾) ; le philosophe ALAIN⁽⁴⁾, qui est aussi un professeur de lycée : « l'école est faite pour libérer les enfants de l'amour de leurs parents. La famille instruit mal et éduque mal. Les parents sont en majorité

⁽²⁾ Projet de loi confortant le respect des principes de la République en cours d'examen fin 2020.

⁽³⁾ Homme d'État français. Plusieurs fois ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts entre 1879 et 1883, il est l'auteur des lois restaurant l'instruction obligatoire et gratuite. Ainsi vu comme le promoteur de « l'école publique laïque, gratuite et obligatoire », il a été considéré, plusieurs décennies après sa mort, comme un des pères fondateurs de l'identité républicaine. Source : Wikipédia.

⁽⁴⁾ De son vrai nom Émile-Auguste Chartier, est un philosophe, journaliste, essayiste et professeur de philosophie français. Il est rationaliste, individualiste et critique. Source : Wikipédia.

des ignorants acquis aux superstitions et aux obscurantismes ». Emile DURKHEIM⁽⁵⁾, le père de la sociologie : « *l'école est une chose sérieuse confiée aux instituteurs qui sont éclairés par la raison tandis que les parents, surtout les mères, sont manipulés par la force obscure de la religion* ». C'est donc très fort, les parents sont exclus et sont pour ainsi dire des ennemis.

La construction des liens se fera donc très lentement. La première association de parents d'élèves, la fédération PEEP⁽⁶⁾, est créée en 1926. L'UNAPEL⁽⁷⁾ naît en 1930, puis, en 1947, la FCPE⁽⁸⁾, créée par le Syndicat national des instituteurs et la Ligue de l'enseignement.

Un grand changement intervient dans les années 1960, tardivement donc, sous l'effet de quatre facteurs, sachant que ces changements institutionnels vont dans une direction plus progressiste. Le premier facteur est celui de la massification de l'enseignement, avec la création du « collège unique », ensuite la démocratisation et la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans.

Le deuxième facteur est l'évolution de la société vers « l'enfant roi ». C'est une nouveauté car elle conduit, en cas de conflit avec l'école, à protéger l'enfant. Jusque dans les années 1960, les parents étaient des alliés inconditionnels de l'enseignant. À partir de cette époque, certains ne le sont plus et prennent parti systématiquement pour l'enfant, parce qu'ils se projettent dans l'enfant et qu'à travers ce dernier, c'est leur réussite qu'ils visent. Le lien séculaire avec l'enseignant est alors rompu.

Le troisième point est l'élévation globale du niveau d'éducation et culturel des parents, qui se sentent désormais capables d'échanger, de discuter avec les enseignants, voire plus au regard de leur niveau d'études. Ces derniers se considèrent comme « supérieurs » parce qu'ils ont des diplômes d'un niveau plus élevé que ceux de l'enseignant et certains estiment légitime d'intervenir sur les programmes et la pédagogie des enseignants.

Le quatrième facteur est la perte de prestige des enseignants, en termes de niveau culturel, mais aussi en termes financiers.

Les conséquences de ces évolutions s'inscrivent dans le fonctionnement de l'école et de l'institution. En 1969, les parents entrent dans les conseils d'administration des lycées et collèges. En 1976, ils entrent dans les conseils d'école et à la fin des années 1970, les bases structurelles des relations école-parents sont posées. Elles ne

⁽⁵⁾ Sociologue français considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie moderne. Source : Wikipédia.

⁽⁶⁾ Fédération des parents d'élèves de l'école publique.

⁽⁷⁾ Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre

⁽⁸⁾ Fédération des conseils de parents d'élèves

seront élargies que 15 ans plus tard par Lionel JOSPIN ⁽⁹⁾, lors de la publication de la loi d'orientation sur l'éducation en 1989. Les communautés éducatives sont créées et les parents deviennent partenaires permanents de l'école. Depuis cette date, la situation a peu changé malgré des circulaires ministérielles quasiment annuelles qui instituent la « semaine des parents », et des recommandations sur les relations école-parents. On note toutefois deux textes : un décret en 2006 qui reconnaît le statut de « parent d'élève » (par exemple, quand un parent est libéré par son employeur pour siéger dans une instance scolaire, il est rémunéré) ; la reconnaissance par la ministre Najat VALLAUD-BELKACEM ⁽¹⁰⁾ de la coéducation, qui reste à créer...

Pour résumer, cet historique passe par cinq périodes de la politique de partenariat. La première : **les parents sont assujettis**, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas le droit d'entrer dans l'école et que s'ils manquent à la règle d'obligation scolaire, ils sont coupables et condamnés. La deuxième époque est celle des **partenaires**. La troisième est celle des **usagers**, qui correspond à la période de Michel ROCARD ⁽¹¹⁾, 1er Ministre qui été à l'origine d'une loi innovante sur la fonction publique selon laquelle le service public devait lui aussi rendre des comptes aux usagers. Par la suite, s'appuyant sur cette évolution, s'est développée la catégorie de « **parents-clients** », ou « **consommateurs** ». La dernière période la plus récente étant celle déjà évoquée de la **coéducation**, que l'on voit toutefois rarement.

Toutes ces périodes cohabitent actuellement dans les esprits et dans les actes des deux acteurs, l'école et la famille. Elles cohabitent non seulement sur le plan national, mais aussi au niveau des écoles, dont certaines fonctionnent selon l'assujettissement, d'autres selon le partenariat, d'autres encore dans une relation de clients consommateurs... Ces couches sédimentaires se sont superposées, mais n'ont pas disparu, et chacun a choisi en fonction de son histoire, de son quartier, des élèves, une façon de créer une relation ou de ne pas en créer.

La question se pose de savoir si une sixième période est en train de s'ouvrir avec la crise ⁽¹²⁾ que nous traversons et si une nouvelle relation parents-école est en train de se créer. Un des ateliers de l'après-midi pourrait se concentrer sur ce sujet : quel est l'impact de la crise, confinement/déconfinement, sur la relation parents-école ? J'ai récemment réalisé trois enquêtes sur cet impact sur la santé et les métiers de directeur d'école et chef d'établissement à travers un questionnaire dont quelques résultats vous seront communiqués dans l'après-midi et serviront de bases à nos échanges.

⁽⁹⁾ Homme d'État français. Il est Premier ministre du 2 juin 1997 au 6 mai 2002. Source : Wikipédia.

⁽¹⁰⁾ Femme politique française. Elle est la première femme à occuper le poste de ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (d'août 2014 à mai 2017). Source : Wikipédia.

⁽¹¹⁾ Haut fonctionnaire et homme d'État français. Source : Wikipédia.

⁽¹²⁾ Crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19.

Les enquêtes nationales

Les trois enquêtes sur lesquelles repose cette intervention ont été réalisées auprès des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des parents, respectivement en 2014, 2015 et 2016. Ces enquêtes nationales s'inscrivent dans un accord-cadre passé entre la CASDEN, la banque des enseignants pour schématiser, et le ministère de l'Éducation nationale. Un des objectifs de cet accord-cadre est de mieux comprendre certains points de dysfonctionnement du système éducatif et de porter ces résultats à la connaissance des enseignants et des autres professionnels de l'éducation afin de les aider dans leur pratique quotidienne.

Le questionnaire a été élaboré à partir des connaissances de l'intervenant et sur le modèle d'enquêtes psychosociales. Il a été diffusé par des responsables territoriaux de l'Éducation nationale (Recteurs, DASEN⁽¹³⁾, IEN⁽¹⁴⁾) les syndicats de personnels représentatifs des personnels de l'Éducation nationale, des associations complémentaires de l'enseignement public. Le tout se réalisant avec l'aide du laboratoire de recherche de Lyon et de l'INSPÉ⁽¹⁵⁾ de Lyon. Cet ensemble de partenaires a fait que cette enquête a eu un très grand succès et qu'elle était vraiment d'envergure nationale. 10 000 participants. La question délicate qui s'est posée était : comment avoir un échantillon représentatif des parents d'élèves alors qu'il n'existe pas de statistiques nationales sur ce domaine à l'Éducation nationale ? Grâce à la CASDEN, qui a fait appel à un institut de sondages, le problème a été résolu.

La méthodologie a consisté à construire un questionnaire commun aux trois catégories, directeurs d'école, chefs d'établissement et parents visant à cerner les répondants, les caractéristiques de l'école, l'organisation interne et externe du partenariat, ainsi que certains non-dits dont – les différends, les conflits : et les agressions de parents sur les personnels. Jusqu'en 2012-2013, on parlait assez peu des menaces, des insultes, du harcèlement dont les directeurs d'école et les chefs d'établissement étaient victimes de la part de parents. Or, nos résultats montrent l'importance grandissante de ces phénomènes. Un des autres objectifs visés était de croiser les opinions des directeurs/chefs d'établissement et celles des parents sur ces partenariats, de savoir comment les parents voyaient les comportements et les attitudes des enseignants et comment l'école et les enseignants percevaient les attitudes des parents.

Au lieu de présenter le résultat des réponses aux questionnaires une par une, la synthèse de l'enquête rassemble d'un côté les réponses convergentes des trois catégories et d'un autre côté les réponses divergentes. Et ce afin de faire des recommandations en parfaite adéquation avec la réalité du terrain.

⁽¹³⁾ Directeur académique des services de l'Éducation nationale.

⁽¹⁴⁾ Inspecteur de l'Éducation nationale.

⁽¹⁵⁾ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : pourquoi ne pas avoir adressé les questionnaires aux enseignants ?

Georges FOTINOS : C'eût été vraiment l'idéal, mais le problème des enseignants est qu'ils sont plus de 800 000 et avoir un échantillon représentatif sur un tel nombre de personnes paraît impossible sauf pour le ministère de l'Éducation nationale. Par ailleurs, un autre obstacle est qu'il existe plusieurs syndicats d'enseignants, qui sont plus ou moins en opposition, certains pouvant être favorables à la diffusion du questionnaire, d'autres non, d'autres encore hésitants. J'ai essayé bien sûr mais les conditions requises pour réussir n'étaient pas réunies. Les populations que j'ai étudiées étaient plus réduites et plus facilement accessibles ; 40 000 directeurs d'école et 13 000 chefs d'établissement m'ont permis de contacter directement les intéressés.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Combien de parents ont répondu ?

Georges FOTINOS : 4418 en tout dont 1163 par l'institut de sondage OpinionWay et 2995 par une enquête en ligne. Concernant les personnels d'éducation, je connais assez bien le sujet, notamment les CPE⁽¹⁶⁾. J'ai lancé il y a quelques années une enquête sur le moral des CPE, leur appréciation du climat scolaire, leurs rapports avec les enseignants, la hiérarchie, leurs difficultés et réussites... Ceci grâce à une association non syndicale rassemblant les CPE. Et je n'ai eu que 50 réponses.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Vous êtes-vous intéressé aux personnels d'éducation au niveau syndical ? Nous sommes peu représentés et la plupart de mes collègues me disent que notre voix n'est pas représentée.

Georges FOTINOS : Là aussi il existe des rivalités syndicales. C'est donc très compliqué, mais je suis toujours partant pour monter une recherche avec les CPE qui sont une pièce indispensable dans le fonctionnement d'un établissement. Quand il n'y a plus de CPE dans un établissement, le chef d'établissement est en difficulté, les enfants n'ont plus de repères, les enseignants perdent un point d'ancrage. C'est un corps indispensable et je suis preneur de lancer une étude sur les CPE, par exemple : en quoi la Covid-19 et le confinement-déconfinement ont changé leur pratique de leur métier ? Parlez-en autour de vous.

Les réponses aux questionnaires

Les réponses aux trois enquêtes ont été rassemblées dans un tableau (PERDIR signifiant personnel de direction des lycées et collèges, et uniquement les établissements publics), selon cette méthodologie.

⁽¹⁶⁾ Conseillers principaux d'éducation.

Concernant les résultats convergents, en introduction, un élément souligne une « mauvaise foi » de certains acteurs.

26% des parents et 26% des personnels de direction interrogés indiquent que les responsables d'établissement ont été insultés au cours de l'année scolaire. Même convergence s'agissant des menaces (20% et 22%) : tout le monde est d'accord.

Ce qui est intéressant, c'est que lors de ma première enquête auprès des directeurs d'école, j'ai isolé « la violence parentale vis-à-vis des directeurs d'école ». Que n'avais-je pas fait là ! Cela a donné lieu à des communiqués dans la presse d'associations de parents d'élèves, et même de remarques d'un responsable du ministère, disant que ces chiffres étaient exagérés, car jamais les parents n'avaient eu un tel comportement, et que certainement mon échantillon n'était pas représentatif. **Il a fallu attendre la sortie de l'étude interrogeant les parents qui confirmaient le phénomène de violence parentale pour que le doute introduit disparaisse et que ce phénomène soit reconnu par tous.**

> *Climat des relations Parents/Enseignants* > *Désintérêt des parents pour la vie à l'École*

CLIMAT	DE/PERDIR	PARENTS	DÉSINTÉRÊT	DE/PERDIR	PARENTS
Excellent/bon	55%	55%	OUI	52%	48%
Satisfaisant	32%	32%	NON	48%	52%
Moyen/médiocre	13%	13%	NSP	0%	0%

Parmi les autres convergences, parents et directeurs/PERDIR partagent la même appréciation du climat de l'école. Le climat n'est considéré comme bon que dans une école sur deux à ce moment-là.

L'appréciation sur le désintérêt des parents pour la vie de l'école est partagée. **Une moitié des répondants sont d'accord pour dire que les parents ne s'intéressent pas à la vie de l'école**, ce qui est quand même troublant et pose de multiples questions.

> *Respect par les Parents de l'autorité scolaire sur les enfants*

RESPECT	DE/PERDIR	PARENTS
OUI	79%	82%
NON	21%	17%
NSP	0%	1%

> *Lecture par les parents des «mots» de l'École*

LECTURE	DE/PERDIR	PARENTS
OUI	50%	53%
NON	50%	47%
NSP	0%	0%

Quand même 21% des personnels de direction disent que les parents ne respectent pas leur autorité sur les élèves (17% des parents disent la même chose). Ce manque de respect est remarqué dans la même proportion par chacun des partenaires, tout comme la non lecture des « mots de l'école » par les parents. Comment instaurer un partenariat si les parents ne lisent pas les mots de l'école ?

> *Respect de l'autorité :*

les parents respectent l'autorité du directeur/chef d'établissement sur leurs enfants

	COLLÈGE	LEGT	LP	ÉCOLE MAT.	ÉCOLE ÉLÉM.
OUI	17%	11%	16%	22%	25%
NON	83%	89%	84%	78%	75%

Ce tableau n'établit pas de comparaison, car cette question n'a pas été posée aux parents. La réponse distingue les différents catégories d'établissement, ce qui est intéressant, car **les parents qui respectent le moins l'autorité du directeur sur leur enfant sont les parents de l'école élémentaire**, alors qu'on aurait pu peut-être penser que ce serait plutôt au niveau des collèges que ce sentiment se manifesterait le plus. Derrière ces résultats se profile la notion de différend et de conflit.

> *Respect de l'autorité :*

les enseignantes sont moins respectées par les parents que les enseignants

	ÉCOLES	COLLÈGES LYCÉES
OUI	18%	9%
NON	82%	91%

Un directeur d'école sur quatre estime que les enseignantes sont moins respectées que les enseignants, ce qui pose un problème, car 87% des enseignants dans les écoles sont des enseignantes. Cela mériterait une étude complémentaire.

--- **Intervention d'un-e participant-e :** Ces chiffres concernant l'ambiance dépendent-ils de l'effectif des élèves dans l'établissement et de sa situation en zone prioritaire ou pas ? L'étude se base-t-elle sur différents types d'établissements (privé/public, zone prioritaire ou non) ? S'agissant de la lecture des mots de l'école, avez-vous distingué l'utilisation du numérique, sachant que certains établissements sont beaucoup plus équipés en numérique que d'autres ?

Georges FOTINOS : La réponse est non pour le numérique, qui s'est développé de façon exponentielle sur les deux ou trois dernières années alors que l'enquête remonte à 2013 et que la question ne m'était alors pas venue à l'esprit. Pour le climat,

ce qui est intéressant est que les relations école-parents sont meilleures dans les collèges en REP⁽¹⁷⁾ que dans les collèges ordinaires. **Ce respect semble plus important par les milieux défavorisés que dans certains milieux favorisés.** On dirait qu'il y a une plus grande confiance, une adhésion plus forte dans les milieux défavorisés par rapport à l'enseignant.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Savez-vous en quoi le plan Vigipirate a modifié la relation parents-école ?

Georges FOTINOS : Ce que je peux vous dire est que le plan Vigipirate a été un poids extraordinaire sur les épaules des directeurs d'école et des chefs d'établissement. Ils ont eu cette hantise de la sécurité et d'être en conformité avec les nombreux textes règlementaires. Situation qui les a conduit à refermer l'école sur elle-même et à interdire le plus souvent l'entrée aux parents. Je pense que l'on n'a pas suffisamment étudié les conséquences de cette situation sur le comportement des enfants et des adultes concernés. À un moment ou à un autre, il faudra faire le point, car le problème s'est amplifié. En effet les mesures prises pour se protéger du terrorisme se sont additionnées à celles prises lors du confinement. Des barrières physiques et psychologiques se sont multipliées. L'école est en train de se refermer sur elle-même. Le partenariat avec les parents s'amenuise. Il se désincarne et passe désormais beaucoup plus par le numérique. Que faire ?

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Réciproquement, y avait-il des questions et des réponses sur le sentiment des parents d'être respectés par les enseignants, voire menacés ?

Georges FOTINOS : Plusieurs questions concernaient ce sujet :

- Les enseignants informent-ils régulièrement les parents sur les progrès et difficultés de leurs enfants ?

Les parents ont répondu non à 27%.

- Les enseignants font-ils le nécessaire pour avoir une relation positive avec les parents d'école ?

Les parents ont répondu non à 46%. Les directeurs d'école ont répondu non à 20% et les chefs d'établissement à 30%.

- J'ai du mal à rencontrer les parents faute de temps.

20% des directeurs et chefs d'établissement ont répondu oui.

- Je n'aime pas du tout les rendez-vous avec les parents.

11% des chefs d'établissement ont répondu qu'ils n'aimaient pas du tout ces rendez-vous.

- Je considère le rendez-vous avec les parents comme une perte de temps.

2% des chefs d'établissement considéraient perdre leur temps.

⁽¹⁷⁾ Réseaux d'éducation prioritaire.

Concernant l'importante question des valeurs républicaines de l'école la question était :

- La majorité des parents de mon établissement inculquent-ils à leurs enfants le respect des valeurs républicaines.

La question s'adressait aux PERDIR et aux directeurs d'école.

Les chefs d'établissement répondent non à 43%, les directeurs d'école à 50%.

- Pour les parents, cette question a été légèrement modifiée :

La majorité des parents de l'établissement de mon enfant inculquent-ils à leurs enfants le respect des valeurs républicaines ?

Les parents ont répondu non à 32%.

A noter que les pré tests de cette question avait permis de cerner les composants essentiels des valeurs républicaines pour les 3 catégories de personnes interrogées : Egalité, Fraternité, Laïcité, Gratuité.

L'intérêt de la méthodologie convergences/divergences est d'établir un constat et d'identifier les faiblesses et les points forts. Quand tout le monde est d'accord pour constater une grande faiblesse, il faut monter des actions pour éliminer cette difficulté. Par exemple sur les différends : il a fallu d'abord accompagner cette question d'une définition claire et précise de différend, à savoir « une contestation ayant donné lieu à une démarche des parents ». Environ 6 personnels de direction sur 10 disent avoir eu des différends avec les parents, alors que du côté des parents, 1 sur 10 indique avoir eu des différends avec les personnels de direction. Il faut essayer de comprendre les raisons d'un tel écart. L'explication tient probablement, malgré la précision donnée, dans la compréhension du mot différend. Qu'est-ce qu'un différend pour un responsable d'établissement et pour un parent ? Le premier estime qu'il trouve sa source dans le non-respect des règles, du règlement intérieur, des valeurs de l'école, de la déontologie éducative, une mission de l'école à respecter ; le second sur la méconnaissance de cet ensemble mais aussi pour une frange non négligeable de parents dans la volonté d'imposer leurs valeurs à l'école et/ou de considérer que leur « enfant roi » a toujours raison. **Dans l'esprit des parents, ce n'est pas un « différend », mais une démarche normale d'un usager qui demande à un service public de rendre un service « personnel » et légitime.**

> Domaines des Différends / Rang de classement

NATURE	DIRECTEURS D'ÉCOLE	CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS
Déroulement de la scolarité	4ème	4ème
Punitions sanctions	1er	1er
Résultats scolaires	3ème	2ème
Surveillance/maltraitance entre élèves	2ème	3ème

Que ce soit dans le primaire ou dans le secondaire, les différends avec les parents portent au premier rang et de façon très importante sur les punitions et les sanctions. Les parents « montent au créneau » pour dire qu'une punition n'est pas juste, qu'il faut la rapporter, etc. Dans le secondaire, les résultats scolaires viennent en deuxième rang, alors que dans le primaire, cette place est occupée par la surveillance/maltraitance entre élèves. En quatrième rang, le sujet des différends est le déroulement de la scolarité. Il est intéressant de voir que les résultats scolaires sont en troisième place dans les écoles primaires. Le plus important est l'aspect punitions et sanctions, c'est-à-dire qu'un ordre, des valeurs (les valeurs de l'école) sont mis en cause par des parents. Cela rejoint toujours les préoccupations d'actualité déjà mentionnées.

La question suivante n'a pas été posée aux parents, mais seulement aux responsables d'établissement. **27% des directeurs d'école indiquent que les parents expriment régulièrement des critiques sur les contenus pratiques et pédagogiques. Je m'attendais à un résultat moins important au niveau du primaire. Mais dans le secondaire, cette proportion est encore plus importante avec 37%, ce qui me paraît particulièrement inquiétant** pour l'avenir de notre école publique et est un véritable signe d'alerte pour les responsables de notre système éducatif.

En effet, nos chefs d'établissement reçoivent de plus en plus souvent ce type de critiques qui met directement en causes des enseignants et les programmes disciplinaires. Ce sujet rejoint là aussi, malheureusement, l'actualité dramatique de l'assassinat d'un professeur d'histoire-géographie de collège. Faire en sorte d'éliminer ces critiques nécessite des échanges soutenus et une sorte de charte partenariale au niveau des écoles et des établissements entre les parents et les enseignants. Peut-être faut-il mieux expliquer aux parents le programme, son contenu, sa progression, les faire participer de plus près à la vie de la classe. Ce phénomène va probablement s'accroître car avec le confinement, les parents sont devenus eux-mêmes, quelque part, des enseignants, et pour certains, vont y regarder encore de plus près ; d'autres vont vouloir retirer leur enfant de l'école publique pour une éducation familiale ou en lien avec des valeurs non républicaines. La situation présente est rapidement mouvante et pose des questions fondamentales. Ces résultats sont là pour nous le confirmer.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Cette défiance des pratiques pédagogiques entraîne-t-elle un nombre important d'élèves scolarisés à la maison ?

Georges FOTINOS : À mon avis, c'est un élément important qui ne s'explique pas uniquement par les valeurs familiales, mais aussi par les critiques des pratiques pédagogiques et dans une moindre mesure des contenus. **Ce sont surtout les pratiques qui sont mises en cause par les parents et qui font que l'enseignement à la maison s'est fortement développé ces dernières années.** Mais avec le projet de loi en cours d'examen⁽¹⁸⁾, nous pouvons espérer un changement. Il va falloir avoir de très bonnes

⁽¹⁸⁾ Ibidem p.10

raisons pour pratiquer l'enseignement à la maison ou dans des écoles ne respectant pas les principes républicains.

A noter que les critiques de ce type les plus nombreuses émanent de parents dont les enfants effectuent leur scolarité dans les LEGT⁽¹⁹⁾ et les Collèges non REP. Elles sont beaucoup moins importantes dans les établissements situés en zone prioritaire et dans les LPO⁽²⁰⁾. Ce sont les parents dont les enfants fréquentent les établissements urbains de centre-ville et les parents des CSP⁽²¹⁾ moyennes ou supérieures, qui critiquent le plus le domaine pédagogique.

> *Information des parents sur la scolarité des enfants*

INFORMATION	DE/PERDIR	PARENTS
OUI	93%	73%
NON	7%	26%
NSP	0%	1%

> *Capacité d'aide scolaire familiale*

AIDE	DE/PERDIR	PARENTS
OUI	39%	58%
NON	61%	41%
NSP	0%	1%

Une réponse nettement divergente concerne l'information des parents sur la scolarité de leur enfant. **93% des directeurs indiquent informer les parents contre 73% de ces derniers qui se déclarent l'être. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a un problème de communication.** Un certain nombre d'enseignants n'informent pas les parents, ou plutôt les informent quand les enfants présentent des difficultés ou en cas de problèmes. Ils ne les informent presque jamais quand les choses se passent convenablement et dans la réussite. L'information se fait toujours à sens unique : cette information sur les difficultés est une sorte de critique informelle de l'éducation des parents. L'information devrait être aussi bien positive que négative. On retrouve toujours ce chiffre, en moyenne 20 à 25% de parents mécontents, qui critiquent, voire insultent...mais 80% de parents pour lesquels la relation est positive.

Sur la capacité d'aide familiale, la question était de savoir si les parents sont capables de suivre la scolarité de leurs enfants. 6 chefs d'établissement sur 10 disent qu'ils ne le sont pas, tandis que 4 parents sur 10 sont du même avis.

À la lumière de la période de confinement, du rôle joué par les parents et de l'importante amélioration des relations école-parents⁽²²⁾, la très grande majorité de ces 61% a

⁽¹⁹⁾ Lycées d'enseignement général et technologique.

⁽²⁰⁾ Lycées polyvalents.

⁽²¹⁾ Catégories socioprofessionnelles.

⁽²²⁾ La DEPP et l'impact de la crise sanitaire : <https://www.education.gouv.fr/la-depp-et-l-impact-de-la-crise-sanitaire-305177>

sûrement changé d'avis. En temps de crise les évolutions peuvent aller très vite.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Le dispositif « devoirs faits » est-il pris en compte ?

Georges FOTINOS : À l'époque de l'enquête, ce dispositif n'était pas encore en place. Il est arrivé après et c'est Jean-Michel BLANQUER⁽²³⁾ qui l'a généralisé. Il y a deux ministres qui se sont vraiment intéressés à la relation école-parents et qui ont fait de réels efforts pour créer ce lien. Seulement deux sur tous ceux qui sont passés. Pourquoi est-ce si difficile pour un ministre de privilégier les relations école-parents ? Parce que le faire est interprété comme prendre faits et cause pour les parents au détriment ou même contre les enseignants. Un ministre préfère se reposer sur ses troupes, ses enseignants, plutôt que d'introduire cette difficulté, ce risque. Ils ont tous agi ainsi sauf deux, Najat VALLAUD-BELKACEM et Jean-Michel BLANQUER.

> *Éducation familiale au respect des valeurs républicaines de l'École*

> *Comportement «personnel» des délégués des parents*

RESPECT VALEURS	DE/PERDIR	PARENTS	COMPORTEMENTS DÉLÉGUÉS	DE/PERDIR	PARENTS
OUI	57%	67%	OUI	45%	60%
NON	43%	32%	NON	55%	39%
NSP	0%	1%	NSP	0%	1%

43% des personnels de direction et 32% des parents d'élèves indiquent que pour eux l'éducation familiale au respect des valeurs républicaines de l'école n'existe pas.

La question sur les valeurs républicaines est une ou peut-être la question la plus importante de cette enquête. Pour rappel, cette question a été posée entre 2013 et 2016 et aujourd'hui en 2020, face à la situation de mise en cause des valeurs républicaines de l'école et de l'assassinat d'un enseignant, les réponses apparaissent comme un des signaux d'alerte dont il aurait fallu tenir compte.

L'autre étant l'abandon en 2015 par le gouvernement du programme détaillé ci-après. En 2014, un programme prévoyait, à l'école élémentaire, d'enseigner l'égalité filles-garçons. Il était intitulé « ABCD de l'égalité filles-garçons » et avait été expérimenté dans un tiers des académies.

⁽²³⁾ Haut fonctionnaire et homme politique français. À partir de 2017, il est ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Il devient ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en 2020. Source : Wikipédia.

Ce nouvel enseignement était un travail sur les différences de genre visant à travailler au respect des filles et des garçons et permettre à chacun de ne pas s'inhiber dans ses projets professionnels. La généralisation de l'expérimentation était prévue en 2014 et tout à coup, une campagne politique monstrueusement mensongère a été déclenchée. Je donne des faits : l'extrême droite s'est alliée de facto à certains groupes catholiques et musulmans traditionalistes pour le retrait de cet apprentissage. Najat VALLAUD-BELKACEM, alors ministre des Droits des femmes, était à l'origine de cet abécédaire. S'en est suivi un déluge de diffusion d'informations mensongères via les réseaux sociaux et des tracts distribués à la sortie de certaines écoles situées pour la plupart dans des quartiers socialement défavorisés. Il était notamment dit que l'éducation sexuelle était prévue à la rentrée 2014 pour tous, avec des « démonstrations physiques » dès la maternelle, et qu'au cours de cet enseignement on n'hésiterait pas à habiller les garçons en filles et inversement, sans parler d'accusations encore plus graveleuses. Cette campagne infecte bien médiatisée a conduit le gouvernement et le tout nouveau ministre Benoît HAMON⁽²⁴⁾ - successeur de Vincent PEILLON⁽²⁵⁾ co-promoteur de ce programme - à annoncer le retrait des ABCD de l'égalité. Un véritable « abandon en rase campagne ». Le Café pédagogique avait conclu : « Dans le combat pour ses valeurs, la République ne vient-elle pas de perdre une manche par abandon ? ». Cet événement, en partie oublié, a marqué non seulement les milliers d'enseignants souvent accompagnés par leurs IEN qui s'étaient lancés dans la phase d'expérimentation de l'opération, mais tous les partenaires et usagers de l'école pour qui l'égalité filles-garçons, femmes-hommes est une des valeurs intangibles de la République Française. Au regard de l'évolution actuelle des mentalités et du contexte politique qui ont conduit à la proposition de loi confortant le respect des principes de la République, ne serait-ce là une opportunité pour relancer cet ABCD ? Peut-être que chacun d'entre vous à travers ses réseaux pourrait être porteur de cette initiative.

Concernant le comportement « personnel » des délégués des parents, vous remarquerez que ces résultats indiquent que 60% des parents et 45% des personnels de direction considèrent que les délégués sont plus préoccupés par la scolarité de leurs enfants que par la mission de les aider à comprendre le fonctionnement de l'école et de la classe, et à les informer régulièrement de la vie scolaire. Outre l'importance globale du nombre d'acteurs indiquant cette situation, on note une nette divergence. Les parents sont nettement plus critiques que les responsables d'établissement. Il est probable que cette différence tient aux caractéristiques sociales des délégués et à leurs mandats réguliers et successifs. Phénomènes qui les met de plain-pied dans une relation plus constructive et consensuelle avec les directeurs et PERDIR.

⁽²⁴⁾ Homme politique français. Il devient membre du gouvernement du 16 mai 2012 au 25 août 2014, en tant que ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation puis ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Source : Wikipédia.

⁽²⁵⁾ Homme politique et professeur de philosophie français. Il est ministre de l'Éducation nationale du 16 mai 2012 au 31 mars 2014. Source : Wikipédia.

A noter comme pour la « révélation » des agressions de parents sur le personnel enseignant et de direction, que ces chiffres ont mis fin à certaines critiques émanant d'organisation de parents portant qui refusaient de voir ce phénomène.

Nathalie CHEVIGNY (GIP R&T) précise que le dernier intitulé de la loi est à sa connaissance « loi pour la promotion des valeurs républicaines ». Elle contient effectivement quelque chose sur l'éducation, notamment le fait que l'instruction – et non l'école – sera obligatoire dès trois ans et le fait de réinjecter dans les contenus pédagogiques l'apprentissage des valeurs républicaines. Ceci est déjà fait par des enseignants aujourd'hui dans le cadre de l'éducation morale et civique. Les choses bougent et le Président de la République devrait faire des annonces en ce sens le 9 décembre 2020, ce qui n'est pas une date innocente puisque c'est la date anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Il est urgent de promouvoir à tous les niveaux l'égalité dans l'école et dans l'entreprise.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : L'Institut de l'Engagement crée un groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes dans les milieux professionnels.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Nombreuses sont les associations de quartiers prioritaires qui travaillent sur cette thématique de l'égalité filles-garçons.

--- **Intervention d'une participant-e** : Les autres espaces publics sont aussi à investir différemment en fonction des sexes. C'est un sujet à travailler davantage.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Toutefois les manuels de collèges en EMC⁽²⁶⁾ sont remplis de préjugés de genre, selon une étude sur les stéréotypes menés par des chercheuses.

Georges FOTINOS : S'agissant de la suppression des stéréotypes dans les manuels, je pense qu'il y a eu un formidable coup d'arrêt, à partir de l'abandon de l'ABCD. Les éditeurs, qui ont aussi des préoccupations commerciales, ne sont pas pressés de réinscrire cet ABCD de l'égalité filles-garçons dans les manuels. Les groupes de pression opposés à cet enseignement existent toujours. Pour que les éditeurs participent à une telle réforme, il leur faudrait un soutien et une politique officielle.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Serait-il possible de préciser la formulation des questions aux parents, par exemple sur le respect des valeurs républicaines ? Leur avez-vous demandé s'ils respectent, eux, ou pensent respecter les valeurs ou bien s'ils pensent que les parents en général respectent les valeurs ?

⁽²⁶⁾ Enseignement moral et civique.

Georges FOTINOS : La question aux directeurs d'école et chefs d'établissement était « *les parents de mon école/établissement inculquent-ils à leurs enfants le respect des valeurs de l'école républicaine* » ? Le questionnaire d'OpinionWay pour les parents d'élèves comportait une question sur ce sujet « *inculquez-vous à vos enfants le respect des valeurs républicaines ?* ».

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Après l'hommage à Samuel PATY⁽²⁷⁾, j'ai demandé leur ressenti aux élèves. Ils ne connaissent pas les textes fondateurs de la laïcité et certains élèves se sont sentis stigmatisés. Je suis assistant-e d'éducation et je suis positionné-e spécifiquement plus sur le dispositif contre le décrochage scolaire. Mais je fais aussi de la surveillance et j'ai assisté à la minute de silence et à la lecture du texte. Après cela, j'ai pris les élèves à chaud, car l'atmosphère était assez tendue. J'ai demandé à différents groupes de jeunes ce qu'ils avaient pensé de l'hommage et ce qu'ils savaient des faits, car les médias font partie aussi de ce qu'ils entendent. J'ai abordé la thématique de la liberté d'expression, de la partie laïcité des valeurs républicaines. Certains m'ont dit « on est de religion musulmane et on est stigmatisé, ce n'est pas normal ». Ils m'ont expliqué avoir croisé des personnes « racistes » et qu'ils avaient beaucoup de mal avec cela, car depuis ce qui s'est passé avec cet enseignant, ils se sentaient d'autant plus visés et un peu incompris aussi. Je leur ai demandé s'ils connaissaient un peu tous ces textes et s'ils les avaient un peu étudiés et ils m'ont répondu qu'ils n'en avaient jamais entendu parler. Alors soit, effectivement, ils ne se sont pas préoccupés de la question, parce qu'on comprend que s'agissant d'adolescents, certaines choses leur passent un peu au-dessus de la tête ; soit il faut l'aborder autrement et l'enseigner différemment. Mais c'est vrai qu'ils ont cette méconnaissance. Par la suite, j'ai réfléchi à tout cela et je me suis dit que j'allais peut-être lancer un projet là-dessus. J'ai fait une demande de projet et d'un financement par le FSE⁽²⁸⁾ pour élaborer un court-métrage en reprenant un peu tous ces textes fondateurs et en faisant aussi du débat, car je pense qu'il faut qu'on en parle. Le contexte fait que lorsqu'on tient un propos, c'est interprété d'une certaine manière, péjorative ou méliorative, mais en fait il est très difficile de débattre alors qu'on devrait être dans l'échange. Je voudrais que ce projet permette aux élèves d'échanger et de parler de tout ça en réalisant ce court-métrage. Nous sommes une équipe de 20 surveillants, et à l'heure actuelle, nous ne travaillons ni avec les AESH⁽²⁹⁾ ni avec les enseignants, ce que je trouve dommage parce que nous devrions travailler tous ensemble pour arriver à donner l'envie à ces élèves de s'intéresser à tout cela, et donner du sens tout simplement.

⁽²⁷⁾ Ibidem, p.9

⁽²⁸⁾ Fonds social européen.

⁽²⁹⁾ Accompagnant des élèves en situation de handicap.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : une thèse d'Edith MARUEJOLS⁽³⁰⁾ sur le réaménagement des écoles est fortement intéressante. Elle montre la place des femmes dans l'espace public.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Pour ceux qui voudraient approfondir la question de l'égalité entre filles et garçons dans les programmes, aller sur le lien du centre Hubertine Auclert : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/faire-des-manuels-scolaires-des-outils-de-l-egalite-femmes-hommes-guide-pratique>

--- **Intervention d'un-e participant-e** : quelle formation actuellement pour les enseignants sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ?

Nathalie CHEVIGNY (GIP R&T) : L'INSPÉ a dans ses cursus de formation des modules sur les valeurs de la République et la laïcité. Au-delà, les enseignants suivent tout un programme développé par l'Éducation nationale. Des enseignants ou des personnels de l'Éducation nationale peuvent peut-être prendre la parole sur ce point.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : J'ai été formé-e il y a 4 ans par l'ESPÉ⁽³¹⁾ et il n'y avait aucune formation sur la laïcité à ce moment-là. En Haute-Garonne, nous avons la chance d'avoir le Conseil départemental qui propose le Parcours laïque et citoyen, avec beaucoup d'associations ou de comédiens qui peuvent intervenir gratuitement dans les établissements pour parler de la laïcité et de l'égalité filles-garçons, mais dans les établissements eux-mêmes, en discutant avec les collègues, on se trouve assez démuné pour aborder ce concept, qui est quand même très complexe. Il n'est pas si facile d'expliquer aux élèves, ni même à comprendre pour moi ce qu'est la laïcité.

Nathalie CHEVIGNY (GIP R&T) : Il faut effectivement déjà être au clair avant de retransmettre cette notion. Il existe un plan national « Valeurs de la République et laïcité »⁽³²⁾, initié en 2015 par ce qui était à l'époque le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), aujourd'hui Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT). Je ne sais pas à partir de quand ont été intégrés les modules « Valeurs de la République et laïcité » à l'INSPÉ, mais cette formation est dispensée d'office aujourd'hui. Il est toujours un peu complexe pour des enseignants et des professeurs de participer à des formations continues, mais il y a un programme et je vous invite à vous rapprocher de votre Rectorat pour pouvoir bénéficier de ces formations.

⁽³⁰⁾ Docteure en géographie française. Elle est spécialiste de la géographie du genre. Elle crée, en 2014, le bureau d'études L'ARObE (Atelier Recherche OBServatoire Égalité) spécialisé sur les questions d'égalité dans l'espace public, la cour d'école et les loisirs des jeunes. Source : Wikipédia

⁽³¹⁾ École supérieure du professorat et de l'éducation, INSPÉ aujourd'hui.

⁽³²⁾ Toutes les informations sur le site de Ressources et Territoires, rubrique « Valeurs de la République et laïcité ».

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Pour vous, Monsieur FOTINOS, les questions de l'enquête portent surtout sur la conception ou la perception du rapport parent-école ? Qu'en est-il des pratiques plus concrètes du partenariat parent-école ?

Georges FOTINOS : Pour finir provisoirement sur ce sujet-là, je suis confiant sur ce que l'école peut faire pour enseigner et faire vivre les principes républicains aux enfants. A une condition toutefois, il ne faut pas que ces principes restent abstraits et il faut que les élèves les vivent et les pratiquent en classe, dans l'école, dans le quartier.

Le problème reste tout de même les familles. Comment faire connaître à certaines familles, en général d'origine étrangère ou défavorisées, des valeurs qu'elles ignorent complètement. À partir du moment où existe cette dichotomie, d'un côté l'école et ses valeurs républicaines, de l'autre côté la famille avec les valeurs propres auxquelles est attachée. Si de plus la famille méconnaît les valeurs républicaines, l'enfant restera imprégné de cela, quel que soit ce que l'école fait. Comment faire pour que l'enseignement des valeurs républicaines pénètre les familles sans que celles-ci renient leurs origines et qu'il n'y ait pas ce hiatus entre les valeurs républicaines et les valeurs de la famille ? Bien sûr les associations complémentaires de l'école ont ce rôle à jouer, mais dans le contexte actuel et vu l'urgence, il faut que les collectivités locales et territoriales s'engagent plus fortement sur ce domaine. La démocratie citoyenne et le vivre ensemble local en dépendent de plus en plus.

> *Respect des valeurs :*

la majorité des parents de mon établissement inculque à leurs enfants le respect des valeurs républicaines

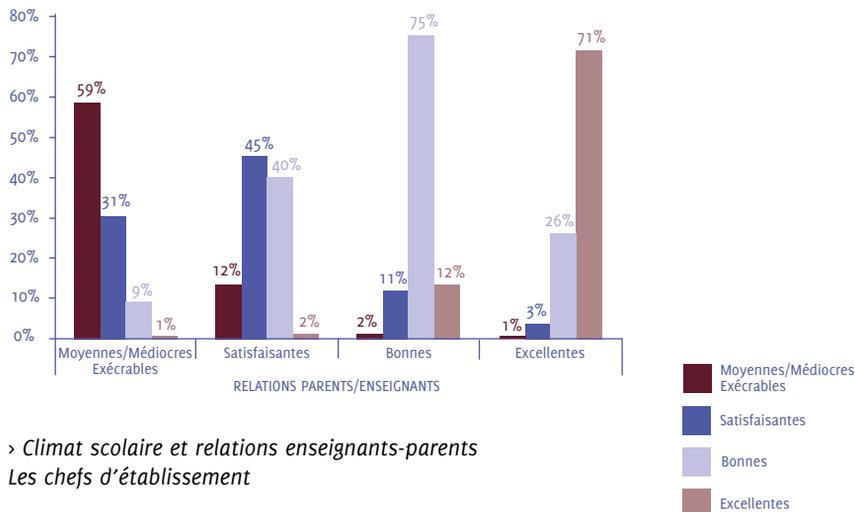
	COLLÈGES	REP/REP+	LEGT	LP	ÉCOLES
OUI	27%	39%	18%	53%	49%
NON	73%	61%	82%	47%	51%

Pour les personnels de direction ce sont les parents d'une part, des élèves des écoles, des élèves en REP et de LP⁽³³⁾ qui sont les plus nombreux à indiquer ce « non-respect », et d'autre part, les parents des élèves de LEGT et de Collège hors REP qui sont les plus nombreux à communiquer ce respect.

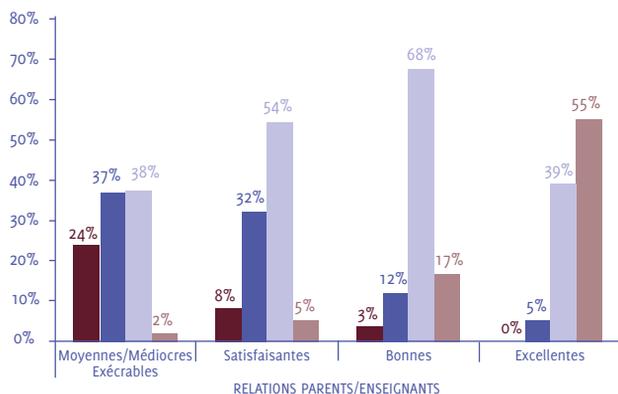
S'agissant du climat scolaire, la réponse est très nette. Vous voyez que la corrélation est très forte entre les relations enseignants-parents et le climat. Lorsque les relations sont très majoritairement bonnes ou excellentes, le climat est très majoritairement bon ou excellent... de même pour les qualités « moyenne-médiocre-exécrable ».

⁽³³⁾ Lycées professionnels

› Climat scolaire et relations enseignants-parents
Les directeurs d'école



› Climat scolaire et relations enseignants-parents
Les chefs d'établissement



Dans les établissements secondaires, l'influence est moins grande, mais toujours présente.

Les propositions d'actions

A noter que les propositions qui suivent, qu'elles soient d'initiatives nationales ou locales, ont été expérimentées et ont été évaluées positivement par l'INRP⁽³⁴⁾.

Un préalable

Le préalable absolu aux actions concrètes est que **« toute action partenariale, école-parent, doit être fondée sur une reconnaissance réciproque bienveillante des compétences et des apports de chacun, ainsi que sur une confiance mutuelle et une égale dignité dans le dialogue »**. Il est inutile d'essayer de construire un projet école-parent ou de monter des actions partenariales sans la réalisation de ce préalable. Ce serait construire sur du sable.

A noter que j'ai présenté en leur temps les propositions concrètes qui suivent et qui résultent des études et expérimentations que j'ai menées aux Commissions éducation et culture du Sénat et de l'Assemblée nationale, ainsi qu'aux Ministres de l'Éducation nationale, sans grandes suites exceptés des rapports parlementaires qui ont effleuré le terrain éducatif.

La colonne vertébrale de cet ensemble est qu'un projet autour de la relation parent-école doit s'inscrire de façon pérenne dans le fonctionnement ordinaire de l'école/établissement et fasse l'objet d'actions communes tout au long de l'année. Ensuite vient la formation des enseignants à la relation avec les parents. Des expérimentations sur 3 ans avaient été mises en place lorsque j'ai été chargé de mission interministériel pour améliorer cette situation. Il était en effet apparu à la suite de notre enquête de faisabilité que cette formation répondait à une forte préoccupation anxieuse des intéressés. Effectivement, les premières questions que se posent les jeunes enseignants quand ils arrivent à en formation sont : *« Comment vais-je faire pour contacter les parents ? Quels sont les droits des parents ? Qu'ai-je le droit de faire ? Quelle est la réglementation ? Puis-je les associer à des activités pédagogiques ? Dois-je prendre une protection juridique ? »*. Ce sont des questions d'ordre pratique qui les inquiètent. Le projet expérimental était une formation construite en association avec les fédérations de parents d'élèves et les formateurs de l'IUFM⁽³⁵⁾ de Bonneuil (Créteil) permettait de répondre à ces questions. Une vingtaine d'IUFM ont emboîté le pas avec succès ; mais malheureusement, comme d'habitude, lors du changement de ministre et des mutations des interlocuteurs parties prenantes, cet enseignement a fini par disparaître au profit d'autres sujets plus disciplinaires. Dans le contexte inquiétant actuel, il me semble vraiment opportun de raviver cette politique.

Toutefois, tout ne passe par l'école pour établir ou améliorer ce partenariat. Les collectivités locales ont un rôle de plus en plus important à jouer. Ne faudrait-il pas redonner

⁽³⁴⁾ Institut national de la recherche pédagogique

⁽³⁵⁾ Institut universitaire de formation des maîtres.

de l'importance et des moyens aux REAAP⁽³⁶⁾, réseaux d'éducation à la parentalité créés à la fin des années 90, financés par le ministère des Affaires sociales. Depuis, cela a pris d'autres formes plus confidentielles et moins en relation avec l'école.

Les initiatives locales

On ne peut concevoir la lutte contre la violence à l'école sans la participation des parents. La proposition concernant le domaine des sanctions-punitions-évaluations repose sur **l'élaboration d'une charte de vie scolaire**. La raison en est toute simple : cet ensemble qui fixe les règles de vie à l'école, relations entre élèves, relations élèves-adultes, relations entre adultes, normes d'appréciation du travail et de la conduite scolaire, doit être connue et acceptée des parents. Et ceci pour avoir tous ces effets en amont de la rentrée scolaire. Pour ce faire, rien de mieux que **d'organiser une journée de pré-rentrée complètement dédiée à la relation parent-école**. Les parents viennent dans l'établissement et échangent sur tous les sujets qui vont marquer le déroulement de l'année scolaire. **Ce contact préalable permet de déminer les sujets d'incompréhension et de conflit et permet que les réunions suivantes soient constructives et apportent si nécessaire les ajustements à ce *modus vivendi***. Une journée école-parents lorsque l'année scolaire est commencée ressort plus de l'obligation rituelle et formelle que d'une volonté de coéducation.

L'opération « École ouverte » consiste à ouvrir l'école aux élèves des zones défavorisées ou REP+ pendant les vacances pour des activités éducatives et pédagogiques. Pour réconcilier d'une certaine façon les parents avec l'école ou le collège, certains d'entre eux pouvant avoir de très mauvais souvenir de ces lieux, pourquoi ne pas les associer à l'opération École ouverte, non seulement par l'autorisation donnée à leurs enfants d'aller à l'école, mais en leur offrant à eux aussi la possibilité de venir passer une semaine à l'école ? Cela concerne en fait le collège : passer une semaine au collège en pratiquant des activités éducatives et de loisirs d'adultes encadrées par des enseignants de l'établissement s'est révélée la meilleure façon de réconcilier des parents avec l'école, l'image qu'ils en ont, et de restaurer l'estime de soi. Quant aux enfants et adolescents, ils sont là aussi, mais pratiquent d'autres activités associant le ludique et l'éducatif. Le tout ponctué d'un ou deux événements, plutôt festifs, réunissant parents, enfants et enseignants. L'INRP a testé cette idée dans trois endroits en France, à Champigny (Val-de-Marne), à Gonesse (Val d'Oise) et en Bretagne. **Les évaluations ont démontré qu'en une semaine, les parents avaient changé d'optique vis-à-vis de l'école, avaient une autre compréhension de son fonctionnement et qu'une vraie réconciliation s'était opérée.** Cette opération était financée par le ministère de la Ville mais malheureusement, là aussi, après s'être développée au regard de son succès, elle a disparu faute de financement et de soutien du ministère de l'Éducation nationale. Réactiver ce type de démarche et en l'étendant avec l'aide de la collectivité locale ne peut qu'être bénéfique pour tous les participants, acteurs, usagers.

⁽³⁶⁾ Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

S'agissant des **lieux de dialogue et d'échanges**, ils sont de deux types. En interne, les parents participent aux conseils d'école, mais au regard de la façon dont se déroulent souvent ces réunions, où les parents sont souvent « interdits de parler pédagogie », ce n'est pas la meilleure façon de créer une relation parents-école. Sauf avec des délégués de parents qui deviennent quasiment des représentants ayant leurs propres codes, leur propre vision de l'école, mais pas l'adhésion de l'ensemble des parents qu'ils représentent. Des expériences ont eu lieu, sous la forme de la création d'une association – par exemple dans un collège de Champigny – rassemblant des enseignants, le chef d'établissement et des parents d'élèves « lambda » qui créent un groupe permanent au sein du collège (loi d'association de 1901). Ce groupe a en charge de régler plus particulièrement en première instance les problèmes de comportement des élèves, les conflits et les violences survenant dans l'établissement, et ceci en grande autonomie. Tous les événements passent par ce sas, avant même que le principal décide d'une sanction par exemple. Au bout d'un an d'existence, 80% des problèmes de ce type étaient réglés par cette structure qui avaient - et c'est élément important - des relais auprès des parents dans les quartiers notamment par des associations d'aide sociale et des médiateurs. Résultat : dans ce collège, on enregistrait en moyenne chaque année entre 50 et 60 exclusions, après un an d'exercice ce nombre était tombé à 5.

Une association externe peut être aussi un lieu d'échange pour les parents confrontés à des difficultés scolaires. A titre d'exemple, l'association Ecole et Famille créée à l'initiative d'une assistante sociale scolaire de collège qui regroupe des pédiatres, des psychologues, des éducateurs, enseignants, chercheurs. En cas de difficulté, les parents, à leur initiative ou sur les conseils de l'établissement scolaire, viennent consulter cette organisation pour résoudre ce type de problème.

Bien sûr, dans les deux cas **il faut offrir aux parents un lieu d'échange et de rencontre** qui ne se réduit pas à un placard ou un pas de porte, mais un lieu d'accueil **vraiment confortable où le dialogue et l'échange peut s'amorcer dans un contexte favorisant la convivialité.**

Pour que les parents soient pleinement **des partenaires éducatifs, il ne faut pas hésiter à leur déléguer une responsabilité pédagogique partagée.** Dans les expériences recensées, ceci a été réalisé par certain nombre d'enseignants plus particulièrement en SVT, en histoire-géographie, en EPS. Avec la situation actuelle de crise sanitaire et les confinements successifs, les parents sont devenus des partenaires éducatifs incontournables et qui plus est, sur l'ensemble des disciplines.

En matière d'orientation, **il s'agit que les parents (comme les élèves) soient plus associés à ce processus et qu'ils soient informés régulièrement (comme les élèves) de l'évolution de la nature et l'avenir des filières professionnelles et connaissent le très large éventail des métiers possibles.** In fine, pour clore ce processus au niveau du collège, il y a deux possibilités : la première est que ce ne soit plus le chef d'établissement qui décide de l'orientation, mais que celle-ci soit choisie par les parents ;

la seconde est de donner ce pouvoir aux élèves eux-mêmes, avec une formation à l'orientation donnée au cours de deux années précédentes. Ainsi, du temps de Vincent PEILLON, une expérimentation a été mise en place dans une dizaine d'académies en laissant la décision d'orientation aux parents. Les résultats étaient positifs. Et bien sûr, avec le changement de ministre, l'orientation est revenue dans ses sempiternelles difficultés, contre l'avis des parents et avec ses (trop) nombreuses commissions d'appel. L'Éducation nationale est en effet très performante dans ce domaine : c'est une véritable usine à gaz, avec une superposition de commissions d'appel pluri-catégorielle où les parents demandeurs peuvent être présents et acteurs (par palier d'orientation, spécialité d'enseignement, catégorie d'établissement et de dérogation, départementales, régionales, scolaires, universitaires etc...). Ce processus mobilise plusieurs dizaines de milliers de personnes, avec un résultat quasi nul. Une enquête avait montré qu'en 2014, 60 000 familles avaient fait appel dont plus de 50% avait eu gain de cause. Face à cet « infinitésimal » pourcentage de parents utilisant ce recours, aux résultats enregistrés, et au coût d'une telle opération, pourquoi, alors, ne pas déléguer tout simplement le pouvoir d'orientation aux parents après concertation avec l'établissement et l'accord de l'élève ? C'est ce qu'avait conclu Vincent PEILLON. Ne serait-ce pas le moment opportun pour le pouvoir éducatif de reprendre le flambeau ?

En conclusion : l'avis général

En rassemblant l'ensemble des données issues de ces études, dont la dernière, en grande partie, a été centrée sur les avis et les propositions des principaux syndicats, des fédérations de parents d'élèves, de chercheurs, il apparaît que tout le monde est d'accord pour reconnaître que la relation famille-école est un des facteurs les plus déterminants pour **le climat de l'école, l'épanouissement et la réussite des élèves, la qualité de vie au travail des personnels** (à partir du moment où les relations sont mauvaises avec les familles, la qualité de vie au travail s'en ressent⁽³⁷⁾), **l'efficacité pédagogique** (on l'a vu très récemment à travers le confinement et l'enseignement à distance), **le respect de la laïcité** (en témoigne le long échange sur le sujet lors de cette conférence) et **l'insertion sociale et professionnelle des élèves**.

En conclusion, **le contrat entre les parents d'élèves et l'école n'est pas rompu**, mais plusieurs signaux inquiétants mis en évidence par cette étude indiquent qu'il est en **danger**.

Mieux connaître et cerner ces dangers afin de développer les dispositifs existants et de promouvoir des démarches ayant prouvé leur efficacité apparaît comme un des éléments fondamentaux pour la réussite de l'école.

L'avenir de notre « vivre ensemble », clé de voûte de l'école républicaine, en dépend sûrement. Nous avons été toute la journée avec la relation école-parents au cœur du sujet. Grand merci pour votre participation confiante, attentive et riche d'échanges pour porter ce changement.

⁽³⁷⁾ FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Le Moral des Inspecteurs, 2016, CASDEN 2016
FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Le Moral des Personnels de Direction, CASDEN 2017
FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Le Moral des Directeurs d'école, CASDEN 2018

Ateliers de l'après-midi

Présentation du projet «Forum en département» initié par Ressources & Territoires dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, cofinancé par le FSE⁽³⁸⁾ et l'Etat et porté par des réseaux de partenaires locaux.

Françoise DELRIEU (GIP R&T) : Dans le cadre du projet de lutte contre le décrochage scolaire soutenu par le FSE, pourquoi avons-nous proposé ces forums ? Depuis de nombreuses années, nous animons des réunions, des échanges de pratiques sur ce sujet avec un grand nombre de professionnels et nous avons déjà constaté qu'il y avait peu de liens, de connaissance des acteurs localement entre les différentes institutions, structures, opérateurs, soit toutes les personnes concernées par ce sujet. Cette réalité nous avait surpris. Les connaissances sont parcellaires ou dans un certain entre soi. Finalement, il n'y a pas tant de réunions intersectorielles sur ce sujet d'où l'idée de proposer des forums aux collectivités. J'en ai proposé à plusieurs collectivités, choisies à partir de l'atlas réalisé par le ministère de l'Éducation nationale de 2011. Même si cet atlas est un peu ancien, il donne des tendances sur les risques sociaux liés à l'échec scolaire. Quatre collectivités se sont positionnées :

- > Auch pour un forum départemental,
- > le Bassin de vie de Castelsarrasin-Moissac,
- > l'agglomération de Tarbes,
- > le Bassin de vie de Villefranche-Decazeville.

L'objectif de ces forums est de développer l'interconnaissance des acteurs et de réfléchir ensemble sur ce sujet :

⁽³⁸⁾ Fonds social européen.

- > Comment le territoire se mobilise-t-il au sujet du décrochage scolaire ?
- > Qu'est-ce que le décrochage scolaire nous dit sur l'école ?
- > Que savons-nous sur les « décrocheurs » sur le territoire ?

Il y a beaucoup d'informations, mais elles sont très parcellaires et elles circulent plus ou moins bien. Les forums seront un temps de rencontre avec énormément de professionnels.

Deux forums devaient avoir lieu au mois de novembre puis la crise de la Covid a tout décalé. Trois des quatre forums auront a priori lieu au mois de mars, avril 2021. Si nous avons de la chance, nous les ferons en présentiel, mais pour le moment nous les organisons plutôt en distanciel. Les acteurs et les professionnels avec qui je prépare ces forums ont fait ce choix. Nous mettrons sur le site de Ressources & Territoires, les informations capitalisées et nous les diffuserons le plus largement possible. De nombreuses ressources existent sur les territoires, mais elles sont peu partagées. La préparation des forums permet de montrer toute la dynamique des professionnels concernés qui ne sont pas du tout valorisés et souvent pas mis en articulation. In fine, nous espérons que ces forums permettront de créer un réseau local de tous les professionnels concernés. C'est notre souhait et finalité de travail. Maintenant, ce sont les dynamiques locales qui le permettront ou non.

Rôle et place des territoires et collectivités locales sur ce domaine

Georges FOTINOS : Avec l'équipe de Ressources & Territoires, nous vous proposons après une courte présentation de vous faire réagir sur deux thèmes à partir de quelques questions, et d'apporter à partir de votre expérience des éléments de réponse. Je suis très preneur de vos réponses qui ne peuvent qu'enrichir mes compétences dans un domaine que je suis et travaille depuis longtemps.

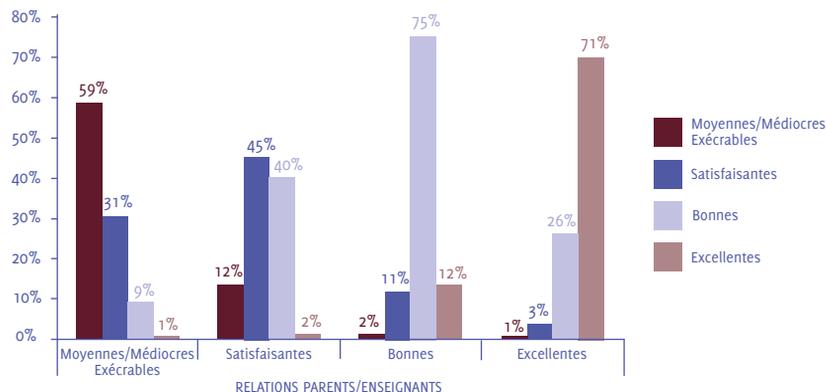
Travail en sous-groupes

Pendant 30 minutes, les participant-e-s ont réfléchi ensemble en sous-groupes autour des deux ateliers proposés.

Atelier n° 1 : les violences en milieu scolaire

Un des plus importants facteurs explicatifs de cette situation repose sur la qualité des relations entre l'école et les parents.

> Climat scolaire et qualité des relations enseignants-parents : les directeurs d'école.
(Cf. diagramme équivalent sur les chefs d'établissements p. 27)



> Violences parentales sur les directeurs/chefs d'établissement

INSULTES	DE/PERDIR	PARENTS	MENACES	DE/PERDIR	PARENTS
OUI	26%	26%	OUI	20%	22%
NON	74%	72%	NON	80%	77%
NSP	0%	2%	NSP	0%	1%

Question 1 : Le partenariat école-parents est-il un levier pour lutter contre les violences en milieu scolaire ?

Question 2 : Comment lutter contre cette situation ?

Question 3 : Quelles initiatives peuvent prendre les parents, les enseignants et les collectivités ?

Restitution de l'atelier 1

--- **Intervention d'un-e participant-e :** Nous nous sommes posé la question de ce qu'est la violence en milieu scolaire et quelles sont-elles ? Est-ce des violences verbales ou physiques ? Est-ce que les sanctions sont aussi des violences, de la maltraitance, du harcèlement ? La violence concerne beaucoup de choses. Nous avons commencé par là avec des témoignages d'expérience. Certaines expériences sont sur la communication non violente. Une expérience a été relatée au sujet d'analyses de pratiques par les enseignants sur leur façon de considérer la violence, sur leurs pratiques et sur leur ressenti.

--- **Intervention d'un-e participant-e :** Lorsque j'étais en région parisienne,

j'occupais un poste de chargé-e de mission pour développer les actions pour lutter contre le décrochage scolaire. J'étais responsable du dispositif d'accueil de collégiens exclus. Le constat est qu'il y avait de plus en plus de violence verbale des élèves à l'encontre des enseignants et un mal-être des enseignants. Nous devions imaginer ce que nous pouvions mettre en place à l'intérieur des établissements pour libérer la parole afin que les enseignants aient un lieu où ils puissent s'exprimer, avec un professionnel compétent, au sujet de leurs pratiques. Finalement, nous nous sommes rendu compte que très peu d'enseignants avaient adhéré à ce dispositif parce qu'il fallait se mettre à nu devant les autres, ce qui était compliqué même si c'était très intéressant. Ensuite, il y avait des groupes de parole à destination des élèves, notamment pour ceux qui avaient commis des actes de violence. Nous utilisons des outils tels que le photo-langage ou autres pour les faire réfléchir sur leurs actes.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Durant nos échanges, j'ai souligné la situation de l'enfant lorsqu'il y a un conflit entre les parents et l'école. L'enfant se retrouve au milieu et cela le divise. Les manifestations que nous pouvons observer en milieu scolaire peuvent être de la violence verbale ou physique. Nous voyons que les enfants sont dans l'affect vis-à-vis des enseignants et parfois vis-à-vis des parents. En milieu scolaire du premier degré, ils se retrouvent clivés entre les parents et les enseignants. Dans les manifestations, il semble que lorsque nous accompagnons la relation parents-enseignants, cela apaise les manifestations de l'enfant sur le temps scolaire. C'est vraiment un moyen de lutter contre les violences. Il est intéressant de travailler sur cet axe. Pour faire le lien avec le travail de ce matin, et comme nous le disions avec les collègues de l'atelier, d'avoir un aperçu de l'historique des relations institutions-parents est intéressant. Cela donne du sens à ce que nous vivons avec des situations individuelles et toutes les différenciations de type relationnel qui ont été construites dans le temps.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Ce qui a été dit précédemment rejoint les questions de techniques de communication non violente, et des groupes d'ap-pui pratique des enseignants et des professionnels auprès des enfants qui n'ont pas l'occasion de s'exprimer sur la violence qu'ils subissent et véhiculent de manière non intentionnelle. Nous avons aussi parlé de la question du soutien hiérarchique de l'Éducation nationale qui nous paraît essentielle et qui n'est parfois pas toujours au rendez-vous. Nous avons également évoqué de l'intérêt de la présence du tiers dans la réussite éducative.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Une autre initiative a été évoquée : celle de l'aide aux devoirs en co-construction avec les parents.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Il s'agissait d'une initiative née du questionnement sur la façon de valoriser les compétences et les capacités des parents.

Nous étions dans un quartier très difficile et le collège était en REP+⁽³⁹⁾. Deux enseignants avaient eu l'idée d'associer des parents éloignés des institutions en valorisant ce qu'ils savaient faire. Ces parents étaient accompagnateurs d'autres parents sur de l'aide aux devoirs, sur l'organisation du cartable, l'utilisation de l'ENT⁽⁴⁰⁾, et d'autres petites choses comme cela. C'était intéressant de faire entrer ces parents dans l'école, de leur donner une réelle place et de les valoriser. Cela permettait qu'ils viennent plus facilement. Ils pouvaient s'exprimer positivement sur l'établissement scolaire, sur les enseignants et les équipes dans le quartier.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Un forum été mis en place au nord de Toulouse l'année dernière à destination des parents dont les enfants allaient entrer ou étaient au collège. Le Conseil départemental, les opérateurs de classe et les Principaux de collèges étaient présents pour les rencontrer et démystifier l'image que chacun peut avoir des uns et des autres. Ces rencontres permettent de repérer vers qui les parents peuvent se tourner en fonction des besoins identifiés. Un petit guide a été édité recensant l'ensemble des acteurs en fonction des problématiques ou des thématiques recherchées : soutien à la parentalité, accompagnement à la scolarité, orientation. Un plan et un guide ont été distribués aux parents.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Une initiative est en cours de lancement et présente des difficultés. Il s'agit du dispositif OEPRE⁽⁴¹⁾ qui est destiné aux parents dont la langue maternelle n'est pas le français. Il y a des cours de soutien en français, en langues étrangères, sur les valeurs de la République et sur les institutions scolaires. Ce dispositif devait être mis en place à partir de septembre, mais le calendrier est repoussé à cause de la Covid et du plan Vigipirate. Comme nous l'avons vu ce matin, pour toute action de partenariat entre les familles et l'établissement, il faut qu'il y ait une reconnaissance. Là, c'est assez difficile de faire entrer des parents dans l'établissement au moins deux heures par semaine puisqu'il faut éviter le brassage d'adultes dans les établissements. Toutes les réunions parents/professeurs ont été annulées. Comment lancer ce dispositif qui demande une ouverture tant de la part des parents que de l'établissement alors qu'il y a une sorte de méfiance liée au contexte sanitaire ?

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Je suis ce dispositif depuis très longtemps. C'est un dispositif qui fonctionne plutôt bien. Il est très intéressant et très apprécié par l'école, les enseignants et les parents qui peuvent en bénéficier. C'est effectivement une période très compliquée pour mettre en place et développer ce dispositif, cet accueil des parents dans l'école. Ce dispositif nécessite une présence physique des parents. Pour l'apprentissage de la langue, il peut y avoir d'autre manière de le faire notamment grâce au numérique. Au sujet de l'aspect de la connaissance de

⁽³⁹⁾ Réseaux d'éducation prioritaire.

⁽⁴⁰⁾ Espace numérique de travail.

⁽⁴¹⁾ Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants.

l'institution scolaire, des enseignants, de l'équipe de direction auprès des parents, il est très important que les parents entrent dans l'école. Cette période est particulière et je souhaite pour vous, une mise en place rapide de ce dispositif.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Sur le département, le programme PRO-DAS⁽⁴²⁾ est développé avec des compétences psychosociales sur trois domaines. Nous formons les enseignants dans les lycées agricoles. Nous verrons si nous pouvons le développer au-delà de ce public. Cela permet de travailler sur la violence et la communication. Ce programme vient du Canada. Il a été mis en place dans le Gard dans un lycée qui envisageait de fermer. Le niveau de violence était tellement haut qu'ils ne savaient plus comment faire et cherchaient une solution. Ce programme a changé beaucoup de choses au sein des classes au niveau de la communication entre les enseignants et les élèves. Actuellement dans beaucoup d'endroits, il y a une grosse différence entre l'enseignant et l'élève alors que dans ce programme il faut se mettre à égalité et bousculer les hiérarchies. Ce n'est pas simple, mais cela s'apprend.

Atelier n° 2 : les impacts du confinement et du déconfinement

J'ai lancé deux enquêtes d'étude d'impacts de cette crise, sur la santé et la pratique du métier de directeur d'école et sur celui de chef d'établissement (dont le partenariat avec les parents).

Question sur ce sujet : Le confinement et le déconfinement ont-ils amélioré, dégradé les relations avec les parents, les enseignants, les IA-IPR⁽⁴³⁾/IEN⁽⁴⁴⁾, la hiérarchie et les collectivités territoriales ou est-ce sans changement ?

Réponses des chefs d'établissement région Ile-de-France

Pour vous situer l'intérêt porté à cette enquête, 71% des collègues et lycées d'Ile-de-France ont répondu au questionnaire. Ce score est exceptionnel et statistiquement très représentatif. Nous voyons très clairement que les relations avec les enseignants et les parents se sont améliorées. Il est aussi intéressant de voir que les relations avec la hiérarchie et les collectivités territoriales se sont dégradées.

	PARENTS	ENSEIGNANTS	IA-IPR	HIÉRARCHIE	COLLECTIVITÉS
AMÉLIORATION	33%	35%	12%	9%	11%
DÉGRADATION	7%	12%	8%	27%	31%
SANS CHGT	60%	53%	80%	70%	58%

⁽⁴²⁾ Programme de développement affectif et social.

⁽⁴³⁾ Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

⁽⁴⁴⁾ Inspecteur de l'Éducation Nationale

Ces informations inédites nous indiquent des évolutions rapides qu'il faut désormais prendre en compte pour un fonctionnement harmonieux et efficace de nos écoles et établissements.

J'ai lancé la même enquête auprès des directeurs d'école de Paris (taux de réponse 50%). Vous remarquerez que près d'un directeur sur deux indique un impact positif sur leur relation avec les parents mais que pour 3 sur 10 cet impact est négatif ou sans influence. Une étude complémentaire croisant cette donnée avec la catégorie d'école, son lieu d'implantation et la CSP des parents apporterait sûrement des explications. A noter que, très proche de l'importance de cet impact positif se trouve la relation avec les enseignants puis celle avec les IEN.

> Réponses des directeurs d'école de Paris

	ÉLÈVES	PARENTS	ENSEIGNANTS	IEN
POSITIF	24%	41%	40%	37%
NÉGATIF	11%	26%	22%	21%
SANS CHGT	65%	33%	38%	42%

Maintenant, le tout est de savoir comment, le pourquoi de ces évolutions et si ces relations améliorées déboucheront sur de nouveaux projets. Pour ce faire j'ai posé la question suivante :

Ce que vous avez acquis durant cette période vous incite-t-il à modifier votre projet d'établissement ?

Plus de la moitié des chefs d'établissement et des directeurs d'école ont répondu oui. Ils sont dans l'état d'esprit de modifier leur projet d'établissement ou leur projet d'école. Ne serait-ce pas là le moment le plus favorable pour faire du partenariat école-parents un des axes obligatoires de ces projets ?

À partir de ces informations et pour que nous puissions travailler sur le sujet, nous vous proposons 3 questions :

Question 1 : Pour quelles raisons, d'après vous, la situation est-elle positive ou améliorée, négative ou détériorée ou sans changement dans les écoles, collèges et lycées ?

Question 2 : Pensez-vous que cette situation marque un changement durable par rapport à la situation antérieure ?

Question 3 : Pourquoi ?

Nous sommes dans une situation où l'incertitude règne et où les changements se font trop rapidement. Cependant, est-ce que ce qui s'est passé pendant le confinement et le déconfinement est durable par rapport aux relations parents-école ? C'est la question que je me pose très fortement.

Restitution de l'atelier 2

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Nous observons qu'en maternelle, il n'y a plus la présence des parents au sein de l'école, ce qui pose la question des difficultés relationnelles familles-école. L'espace qui permet d'être en relation d'une autre manière. Qu'est-ce que cela va générer ? Le confinement a obligé les enseignants à chercher la relation avec les familles. Les parents se sont rendu compte de la difficulté des enseignants et des enfants. Réciproquement, les enseignants se sont rendu compte de l'ampleur des attentes qui étaient parfois trop importantes de la part des parents. Je m'interroge vraiment au sujet du changement durable. S'il n'y a pas une implication institutionnelle de l'Éducation nationale pour soutenir les équipes pédagogiques qui sont en difficulté pour faire vivre concrètement les valeurs républicaines, je ne sais pas comment nous pourrions profiter des situations positives générées pour qu'elles s'inscrivent durablement. À Cahors, il me semble que le soutien de l'Éducation nationale n'est pas à la mesure de la difficulté.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Dans notre groupe, nous avons distingué le premier confinement par rapport à l'actuel. Dans le premier, même s'il a été imposé, nous avons pris plaisir à se dire que nous allions réapprendre à vivre ensemble. Nous avons aussi abordé l'impact financier pour des familles qui se sont retrouvées dans une situation de précarité, et où c'est un peu compliqué. Le confinement dans lequel nous sommes actuellement est totalement différent. Il est plus anxiogène. À côté de cela, les élèves peuvent se retrouver, mais en même temps, il y a un manque de liberté qui restreint la rencontre. Ils ne peuvent pas toujours faire des activités à côté pour se libérer de tout ce stress. Nous avons aussi vu les côtés positifs qui étaient que certains élèves parlaient de leurs difficultés. J'avais évoqué qu'un élève était venu me voir hier en me disant : « je suis décrocheur ». Cela n'est pas facile à dire et montre des avancées sur la confiance des élèves. Ce confinement a permis que les élèves et les parents se posent les bonnes questions sur ce qui fait sens. La question de donner du sens aux choses, revenir à l'essentiel a été évoquée plusieurs fois dans le groupe. Les parents se rendent compte de la difficulté du travail d'enseignant lorsqu'il faut tout envoyer à une classe de trente élèves. Cela permet de se demander comment cela se passe dans une classe et qu'est-ce que nous retenons de cela. De nombreuses actions se sont mises en place pour remédier à toutes ces problématiques liées au confinement et au décrochage scolaire.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Il y a un point que nous n'avons pas abordé, ce sont les espaces numériques de travail. Dans notre groupe, nous avons abordé les deux aspects : l'amélioration et la difficulté renforcée. D'un côté, il y a des enseignants et des écoles qui se sont plus impliqués dans les espaces numériques de travail où ils peuvent communiquer un peu différemment et faciliter la communication avec les parents de l'ensemble des classes. Ils avaient les e-mails de façon individualisée. D'un côté, nous avons pointé le fait que cela a renforcé peut-être l'éloignement de certains parents qui n'avaient pas accès au numérique ou qui n'avaient pas les clés

de navigabilité, etc. C'était une évolution en demi-mesure. Cependant, cette évolution n'était pas uniquement négative ou positive.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Je trouve que la différence entre les deux confinements, c'est qu'aujourd'hui les jeunes adhèrent au fait d'aller à l'école. La première période de confinement a été difficile à part pour ceux qui veulent se détacher de l'école. Au collège, pendant ce deuxième confinement, cela allait mieux. Ils sont dans une autre dynamique et sont plus motivés que précédemment.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Le confinement a mis en lumière le fait que les enfants ne vont pas à l'école juste pour apprendre. Nous avons tendance à oublier la socialisation dans ce que représente l'école.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Nous parlions de sens et cela a mis en évidence des choses qui étaient implicites, mais que nous ne voyions pas : le rôle de l'enseignant qui prépare à devenir citoyen. Il n'est pas simplement transmetteur de savoir, mais il transmet une posture d'un futur adulte qui sera en capacité d'agencer différents savoirs ainsi que des comportements qui sont guidés par l'enseignant dans la tenue de sa classe. Il y a aussi cette notion implicite que l'école est un lieu de socialisation. Ces notions de sens au-delà du savoir, apparaissaient peu et nous en parlions peu auparavant. Elles rejoignent cet accompagnement de savoir-être global, de préparation à la citoyenneté.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Ce qui a aussi été mis en valeur, c'est la notion de demi-groupe. Nous voyons bien que les élèves le vivent différemment lorsqu'ils sont en demi-groupes ou en classe entière. Les effectifs sont vraiment une problématique et cela ressort encore plus parce qu'ils ont pu expérimenter les demi-groupes et ils apprécient différemment.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Les retours peuvent aussi être partagés. Les élèves expriment qu'ils trouvent cela frustrant d'être séparé, parfois de façon autoritaire, et d'avoir leur meilleur ami dans l'autre groupe. Ils ne le vivent pas forcément bien. J'accompagne une dizaine d'élèves et ils me disent que d'être cloisonnés pour aller à la cantine par classe et d'être divisés les frustrent. Il y a un gain pédagogique parce que l'enseignant a plus de temps, mais cela n'a pas l'air de supplanter le fait d'être privé de leurs camarades.

Conclusion

Georges FOTINOS : Les témoignages d'aujourd'hui ont vraiment confirmé ce que j'avais ressenti notamment lors de mon analyse historique de l'évolution des rapports école-parents mais aussi sur la méthodologie retenue à savoir regrouper les réponses des directeurs, chefs d'établissement, et parents selon leurs convergences et leurs divergences.

Ces deux points sont des éléments fondamentaux à connaître pour créer un véritable partenariat fondé sur programme commun d'action et un *modus vivendi* approuvé par tous. L'idéal serait de préparer la rentrée ensemble, enseignants-parents. Lors de ma mission interministérielle sur Ecole et Famille, j'ai connu quelques expériences qui allaient plus loin qu'une journée de pré-rentrée et qui se déroulaient ordinairement sur 2 journées passées ensemble dans un centre de vacances.

Cette cohabitation bienveillante et constructive pouvait se terminer par la rédaction d'une charte des droits et devoirs des parents et des enseignants, ou à une participation au projet d'école ou d'établissement, ou à une nouvelle rédaction du règlement intérieur. Je peux vous certifier que la « rentabilité » de ce moment-là était extraordinaire et bénéficiait à tous tout au long de l'année scolaire.

Nous n'avons pas beaucoup évoqué la réussite scolaire des enfants. **Et pourtant, de nombreuses études, surtout Anglo saxonnes, montrent que la relation avec les parents est étroitement liée à la réussite des élèves.** J'ai le souvenir d'une expérience qui a été mise en place dans l'Oklahoma où les résultats scolaires étaient très faibles et plus particulièrement en mathématiques. L'état de l'Oklahoma avait mis en place un dispositif d'amélioration de l'enseignement des mathématiques, pas uniquement au niveau des enseignants, mais aussi au niveau des parents. Les parents avaient été étroitement associés. Au bout d'un an, le niveau en mathématiques était remonté. Vous voyez, c'est un exemple.

Toutes les pistes que nous avons indiquées reposaient sur le contact et l'échange. La situation actuelle ne le permet plus. À la sortie de ce long tunnel qui apparaît, selon les directeurs/chefs d'établissement mais aussi selon les parents, avoir amélioré les relations école-parents, que restera-t-il de ce changement ? Va-t-il perdurer ou au contraire va-t-il s'effacer ? Le contexte semble plutôt conduire à une situation où l'école, face aux problèmes de sécurité, de menaces terroristes et à la tragédie de Conflans-Sainte-Honorine, se protège et referme ses portes « à toute personne extérieure au service ». Le texte du « projet de loi confortant le respect des principes de la République » par ses précisions sur l'obligation scolaire participe implicitement à ce mouvement de l'école. Et pourtant la relation parents-école est indispensable tant pour la réussite des élèves et leur comportement que pour les enseignants et le fonctionnement harmonieux de l'école. L'école est le creuset du vivre ensemble selon les valeurs de la République. C'est sur ce partenariat que repose la stabilité de l'école et le respect de ces valeurs.

Pour ce faire, comme pour toute avancée du système éducatif, cela passe désormais par les territoires.

Les solutions, émanant d'injonctions hiérarchiques verticales « hors sol » ont prouvé leur inefficacité quand ce n'est pas leur nocivité. Elles doivent au contraire être adaptées au contexte et produites collectivement par les acteurs de terrain concernés dans le respect de cadres nationaux. Avec nos petites mains et ce type de rencontre nous essayons tous ensemble de faire bouger les lignes. Merci et bon courage.

Retour et témoignages sur la modalité visioconférence

Nathalie CHEVIGNY (GIP R&T) : Une question intéresse Ressources & Territoires. Comment avez-vous perçu ces ateliers ? Est-ce que cela vous a apporté ? Et techniquement, est-ce que cela a été ? Pourriez-vous nous faire un petit retour rapide ? Depuis que nous animons des activités en visioconférence, je me suis rendu compte, en tant que formatrice, que la circulation de la parole est moindre par rapport au présentiel. Nous sommes obligés d'aller vous chercher et de vous dire : n'hésitez pas à prendre la parole. Du côté de l'animateur, du formateur ou du conférencier ou de qui nous voulons, c'est plus difficile. Pour les participants, il leur est compliqué de s'autoriser à prendre la parole. Nous avons également des contacts avec des personnels de l'éducation (professeurs, enseignants, etc.). Ils disaient eux-mêmes qu'il n'y avait pas un bruit en classe lors du premier confinement. Ces différentes postures sont assez surprenantes parce que nous sommes à travers un ordinateur. Je réitère ma question et mon propos : n'hésitez pas à prendre la parole.

--- **Intervention d'un-e participant-e :** C'était parfait et j'espère qu'il y en aura d'autres.

--- **Intervention d'un-e participant-e :** Je trouve que c'est compliqué de prendre la parole même si c'est intéressant. Même si aujourd'hui nous ne pouvons faire que cela, je préfère mille fois le présentiel. Je pense que c'est compliqué de travailler en groupe en n'étant pas ensemble. Pour moi, c'est complexe même si j'avoue qu'aujourd'hui c'est ainsi.

--- **Intervention d'un-e participant-e :** J'étais étonné-e que nous puissions techniquement faire des travaux de groupe comme ceux-là. Oui, nous perdons quelque chose et à la fois, nous gagnons quelque chose, car la circulation de la parole est cadrée. Je trouve cela aussi intéressant. C'est mieux que rien. Je trouve ce thème important. C'est toujours intéressant d'écouter les initiatives et de pouvoir creuser un peu plus. Dans le cadre de la réussite éducative, ce thème est un gros enjeu pour l'enfant qui se retrouve au milieu de tout cela. Nous faisons ce que nous pouvons tous ensemble.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Je suis très content-e que cela ait pu avoir lieu même si ce n'était pas en présentiel. Nous apprenons aussi chacun au fur et à mesure des semaines à organiser ou à participer à des visioconférences. Il est vrai que la communication non verbale est aussi une des thématiques de cette journée. Elle a beaucoup d'importance dans le lien, mais là, elle est très altérée. La communication est différente. J'ai trouvé que le travail en petit groupe était intéressant et important pour échanger. Même s'il est difficile d'avoir des analyses très poussées et pertinentes en cinq minutes ou en un après-midi, ne serait-ce que de savoir l'expérience de l'un ou de l'autre, j'ai beaucoup appris. Merci.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Cela a le mérite de nous permettre d'échanger même si je préfère vraiment le présentiel pour voir les personnes et pouvoir poursuivre les échanges au-delà des temps formalisés. Le contexte est tel qu'il faut que nous continuions à avancer, à travailler ensemble et à réfléchir. Nous nous nourrissons des expériences des autres, donc cette journée était intéressante et elle permet aussi de se poser dans son quotidien de télétravail ou autre et de réfléchir un peu plus.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Je tenais déjà à vous remercier en tant qu'organisateur d'avoir réussi à faire une visioconférence en étant aussi nombreux, et en ayant fait des capsules avec des sous-groupes. J'ai encore des difficultés avec le numérique. J'apprends. J'ai beaucoup apprécié les échanges. Effectivement, ce n'est pas facile de prendre la parole sur des temps comme ceux-là d'autant plus lorsque l'on a des problématiques techniques qui viennent se greffer. On se dit : je vais parler, mais les gens ne me voient pas. Ce n'est pas très confortable ni pour vous ni pour moi. Cette journée m'a beaucoup apporté. Je l'ai trouvée extrêmement riche. Les apports de Monsieur Fotinos en matinée et en début d'après-midi sont de précieux apports notamment en termes historique et sur les résultats de l'enquête. Comme il l'a dit, l'enquête a été faite à un instant T, donc elle est certainement différente aujourd'hui. Cela donne tout de même de jolis indicateurs et de jolis ancrages pour du travail à mener dans les prochains mois voire années. Merci.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Merci pour cette organisation, car cela nous permet d'apprendre. Il est important de se dire que nous pouvons échanger avec des collègues même dans un tel contexte et parler de thématiques importantes qui pourraient faire bouger les lignes. Je pense que là, nous parlons vraiment de faire bouger les lignes afin que chacun se retrouve dans un système qui n'est pas toujours adapté. C'est déjà de pouvoir faire cela. Je préfère aussi le présentiel. Par la suite, j'espère aller sur place et rencontrer tout le monde pour que nous puissions échanger et poursuivre cette démarche. Je recommande d'assister à telle conférence, à de tels échanges, car nous en avons besoin. Je pense que c'est lié à une partie solidaire où nous nous demandons ce que nous pouvons apporter et comment nous pouvons rendre le monde meilleur. C'est un moment utopique, mais je pense qu'il faut que nous restions positifs or nous l'oublions un peu.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : J'ai apprécié toutes vos interventions. Dans le cadre du parcours ADRESS⁽⁴⁵⁾, j'ai accompagné une personne qui souhaite développer des animations sur la violence faite aux enfants dans les écoles. Cela en fait partie.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Je suis content-e que la journée ait pu être maintenue. Après, rien ne vaut le contact en présentiel. Cependant, cela n'a pas altéré la qualité des échanges. C'était intéressant de pouvoir élaborer ces questions-là et confronter nos visions.

--- **Intervention d'un-e participant-e** : Je voulais aussi tous vous remercier. C'est toujours intéressant d'avoir des interventions de différentes structures du territoire. Comme je l'avais écrit, le contenu et le niveau technique étaient très bien. Je préfère le présentiel parce que je suis un peu mauvais-e élève au niveau de la concentration lorsque je suis chez moi. C'est différent pour la prise de parole. Comme quelqu'un l'a dit, lorsque nous sommes en présentiel il y a des moments informels où la discussion continue sous forme d'échanges notamment au moment des repas. C'est différent, mais merci quand même de continuer à maintenir la discussion et à nous proposer ces actions en espérant que nous nous retrouvions bientôt. Merci.

--- **Françoise DELRIEU (GIP R&T)** : J'ai trouvé que c'était intéressant. Pour moi, c'est une expérience que d'avoir la possibilité technique d'entretenir du relationnel parce que certains forums vont se faire de cette manière-là. Si nous ne pouvons pas nous voir, nous ne pourrons pas nous toucher, donc nous serons devant nos écrans. Je mesure le possible et l'intérêt des échanges. Finalement, nous nous adaptons. Ce n'est pas le mieux, car nous préférons nous voir et partager un repas ensemble. Cependant, nous pouvons tout de même nous parler et nous voir ce qui nous permet de nous évader et de nous poser comme cela a été dit. Nous nous posons et nous prenons un temps pour échanger, réfléchir ensemble et s'informer. Finalement, c'est bien aussi.

Nathalie CHEVIGNY (GIP R&T) : C'est une période où nous sommes tous contraints de passer par là. Le côté positif est qu'heureusement nous avons ces outils numériques pour rester en contact. Je pense qu'au sujet de l'objet qui nous réunissait aujourd'hui, nous avons vu l'importance du numérique dès le premier confinement. Le numérique a permis à de nombreux professeurs, enseignants ou travailleurs sociaux quels que soient les secteurs dans lesquels ils travaillent (PJJ, psychologie, les multiples acteurs qui travaillent avec les jeunes) de garder le lien. Pour avoir vécu ces périodes-là, nous préférons tous nous voir, car nous savons que le côté informel et le non-verbal sont des choses très importantes dans notre société. Nous sommes des humains de contact. Nous ne sommes pas des robots et heureusement. Plutôt que chacun reste chez soi, c'est aussi un moyen de rester en contact comme vous l'avez dit.

⁽⁴⁵⁾ Accompagnement pour le développement et la réussite en économie sociale et solidaire

Georges FOTINOS : Merci. J'ai aussi été plus qu'agréablement surpris parce que je ne suis pas très familier avec le numérique. Avec votre aide, cela s'est très bien passé. J'ai perçu, malgré cet inconvénient, une grande attention de votre part.

Nathalie CHEVIGNY (GIP R&T) : Merci à vous Monsieur Fotinos pour cette journée. Merci à vous toutes et tous pour cette participation active et à très bientôt soit en visioconférence et surtout en présentiel.

Pour aller plus loin...

ZOOM sur la production de Georges FOTINOS sur le sujet...

› L'état des relations école-parents. Le divorce école-parents en France. Mythe et réalité en 2015. Enquêtes quantitatives auprès des directeurs d'école maternelle et élémentaire des personnels de direction des lycées et collèges et des parents d'élèves. Georges FOTINOS, 183 p. - En ligne depuis le site du POLOC : <http://observatoire-reussite-educative.fr/thematiques/parents-familles/parutions-ressources/rapports-enquetes/letat-des-relations-ecole-familles-3>

La question essentielle à laquelle cette étude apporte des éléments de réponse est : existe-t-il réellement un divorce entre les parents d'élèves et l'école dans la France de 2015 ? Et si oui, quelles en sont les formes et les manifestations ? À noter, en toute simplicité, que ce sujet concerne directement, 17 millions de parents d'élèves de l'enseignement public, 11 millions d'élèves et près de 800 000 enseignants, personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- › FORTIN J. & FOTINOS G., Une école sans violences ? De l'urgence à la maîtrise, Hachette Éducation, 2001.
- › FOTINOS G., Analyse de la division fonctionnelle d'un espace géographique, La sectorisation scolaire à Issy-les-Moulineaux, Étude des Interactions Société, familles, école, Doctorat de Géographie, Thèse de 3e cycle, Sorbonne Paris 1976.
- › FOTINOS G., La violence à l'école, état des lieux. Analyse et recommandations, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, Inspection générale de l'Éducation natio-

nale, établissements et Vie Scolaire, La Documentation Française, 1995.

- FOTINOS G. & TESTU F., Aménager le temps scolaire, théories et pratiques, Hachette Éducation, 1996.
- FOTINOS G., Le climat des écoles primaires : État des lieux – Analyse – Propositions, MGEN/MAIF, octobre 2006.
- FOTINOS G., Le climat des lycées et collèges ; État des lieux – Analyse – Propositions, MGEN-MAIF, janvier 2006.
- FOTINOS G., lycées et collèges : Le moral des personnels de direction ; Constat – Évolution – Propositions, MGEN, 2008.
- FOTINOS G., L'exclusion scolaire dans les lycées et collèges ; chiffres et analyse ; États généraux de la Sécurité à l'école, Ministère de l'Éducation nationale, avril 2010.
- FOTINOS G. & HORENSTEIN J. M., La qualité de vie au travail dans les lycées et collèges ; Le “burn-out” des enseignants, CASDEN, 2012.
- FOTINOS G., L'état des relations école-parents à l'école. Entre méfiance, défiance et bienveillance, CASDEN, novembre 2014
- FOTINOS G., Face à Face – Entre confiance et méfiance : lycée-collège et parents d'élèves, CASDEN, mars 2015.
- FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Le Moral des Inspecteurs, 2016, CASDEN 2016
- FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Le Moral des Personnels de Direction, CASDEN 2017
- FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Le Moral des Directeurs d'école, CASDEN 2018
- FOTINOS G., Les chefs d'établissement de l'académie de Lyon face à la violence en milieu scolaire, Rectorat de Lyon, CASDEN 2019
- FOTINOS G. & HORENSTEIN J.M, Les impacts de la crise du Covid 19 sur la santé et le métier de Personnel de Direction. Régions académiques d'Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes SNPDEN/CASDEN 2020

SITOGRAFIE

> L'ORTEJ, créé au moment de la réforme des rythmes en 2013, et dont Georges FOTINOS est membre fondateur et Vice-Président, regroupe 22 associations, syndicats, mouvements de jeunesse, tous intéressés aux rythmes scolaires. François TESTU, son président, a multiplié les études chronobiologiques depuis les années 1990.
<http://www.ortej.org/>

L'Observatoire PoLoc, centré sur le questionnement des politiques éducatives territorialisées, est un dispositif mis en œuvre par l'Institut français de l'Éducation (IFÉ) et l'UMR Triangle. Il bénéficie d'un partenariat associant des collectivités ou associations de collectivités, des fédérations d'éducation populaire, des associations professionnelles, etc. Il est soutenu par une convention associant le ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des sports.
<http://observatoire-reussite-educative.fr/>

PRODUCTIONS R&T

L'ensemble des productions ci-dessous sont accessibles au format numérique sur www.ressources-territoires.com, rubrique « Décrochage scolaire ».

› DOSSIER RESSOURCES NUMÉRIQUES :

› **S'orienter par temps incertain : Les enjeux de l'accompagnement aujourd'hui.**
Conf'At' n°30. Décembre 2020.
Avec l'intervention d'André CHAUVET. Conférence du 6 octobre 2020.

Dès que l'on parle d'orientation, tout le monde a un point de vue sur le sujet. S'orienter n'est plus un acte ponctuel mais un processus continu sans cesse renouvelé et interrogé. Si l'enjeu individuel et collectif est de permettre à chacun, tout au long de sa vie, de faire des choix éclairés, il s'agit alors d'adapter sans cesse le service rendu au regard de ces évolutions accélérées. Et si l'on faisait fausse route ?

› **La lutte contre le décrochage scolaire : points d'appui et limites.**

Conf'At' n°29. Décembre 2020.
Avec l'intervention de Gilbert BERLIOZ. Conférence du 29 septembre 2020.

Pourquoi « le décrochage scolaire » apparaît comme un problème depuis les années 2000, alors que « l'échec scolaire » est une préoccupation beaucoup plus ancienne ? Quelles sont perspectives pour l'action publique dans ce domaine ?

› **La problématique des écrans dans les apprentissages**

Conf'At' n°28. Décembre 2018. 84 p.
Avec l'intervention de Serge TISSERON - Conférence du 14 novembre 2018.

Comment concilier les technologies numériques, devenues incontournables dans les usages quotidiens, et les apprentissages ?

Les technologies numériques ont bouleversé et bouleversent encore les modes d'apprentissages tant du côté des enseignants, éducateurs, formateurs, que du côté des apprenants, petits, jeunes, adolescents. La recherche confirme qu'une pratique excessive peut avoir de lourdes conséquences sur la santé de ces usagers et notamment sur les apprentissages : perte de motricité, troubles de l'attention, de la concentration, du développement en général... Ces technologies sont pourtant devenues incontournables dans les usages quotidiens : alors comment les concilier avec les apprentissages ?

› **Violences et ségrégations scolaires**

Conf'At' n°27, Décembre 2018. 76 p.
Avec l'intervention de Gilles BRANDIBAS - Conférence du 5 octobre 2018.
Comment intervenir face aux violences à l'école et de l'école ?

Si les violences et ségrégations scolaires ne sont pas l'apanage de la modernité, leurs modalités d'expression s'en trouvent néanmoins modifiées.

La conférence visait d'abord à dresser un panorama de ce que ces violences à l'école ont été et sont devenues en les resituant dans leurs contextes et quant à leurs enjeux. Il s'est agi ensuite de cerner les différents types de violences et leurs points d'articulation, de revenir sur la définition de la violence, de l'agressivité, de la ségrégation et du harcèlement, et de déceler les logiques ségrégatives à l'oeuvre dans l'école et par l'école, notamment par le biais de l'orientation.

Gilles BRANDIBAS s'est attaché à fournir des éléments de compréhension du phénomène de violence, ses origines, la dynamique des groupes, auteurs et victimes, les conséquences et enjeux, ainsi que son repérage et les différents niveaux d'intervention. Le cas du harcèlement a été particulièrement pointé, avec des résultats recueillis depuis 20 ans. Enfin, à la lumière de ses expériences et de celles des participants, l'intervenant a esquissé des pistes d'interventions possibles et présenté les résultats d'expériences menées avec des établissements scolaires de France et de Belgique, le cycle primaire étant illustré par une Zone d'Education Prioritaire.

➤ **Où en est la recherche des neurosciences sur les problématiques de décrochage ?**

Conf'At' n°26, Novembre 2018. 44 p.

Avec l'intervention de Bruno HOURST - Conférence du 26 septembre 2018

Comment les neurosciences peuvent expliquer les difficultés et les échecs scolaires et comment la neuroplasticité permet de soigner et de « recâbler » un cerveau « abîmé » ?

Depuis 20 ans, les neurosciences progressent et démontrent que nos capacités cérébrales sont évolutives, multiples, protéiformes. Elles peuvent croître à tout âge ou progresser en fonction de notre histoire et de notre environnement.

Pourtant, les différents systèmes éducatifs persistent à ne solliciter qu'une seule capacité, la mémoire, alors que d'autres modes seraient plus pertinents pour répondre aux exigences du monde actuel où l'hyper-sollicitation intellectuelle est quasi permanente et ultrarapide. Même si notre cerveau est « programmé » pour apprendre, il n'a jamais reçu autant d'informations à traiter et n'a pourtant jamais été aussi performant ! Tous les cerveaux ne parviennent pas à s'adapter en permanence et à ajuster leurs capacités aux nouveaux outils ou nouvelles exigences : des éléments convergents semblent établir un lien fort entre décrochage scolaire et cerveau « abîmé » d'une proportion importante d'élèves.

L'intervention proposée vise d'abord à cerner la manière dont les neurosciences sont en mesure d'expliquer les difficultés et les échecs scolaires. Il s'est agi ensuite de distinguer les différentes causes qui peuvent « abîmer » le cerveau d'un enfant et d'appréhender la neuroplasticité, faculté cérébrale dont les neurosciences se servent pour soigner et « recâbler » un cerveau « abîmé ». Enfin, les diverses remédiations possibles ont été présentées.

› **Décrochage scolaire. Points de vue européens et expériences étrangères.**

Conf'At' n°25. Septembre 2018. 52 p.

Avec l'intervention de Joël CANTAUT - Conférence du 13 juin 2018

Les politiques et les pratiques françaises en matière de prévention, de remédiation ou de rattrapage scolaire se distinguent-elles de leurs homologues européennes ?

Les politiques et les pratiques françaises en matière de prévention, de remédiation ou de rattrapage scolaire se distinguent-elles de leurs homologues européennes ?

Comment la politique française de lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit-elle dans le contexte européen et international ? Alors que ce concept naît aux États-Unis, c'est sous l'impulsion de la Commission européenne que la France s'engage dans une véritable politique de lutte contre le décrochage scolaire. Les politiques et les pratiques françaises en matière de prévention, de remédiation ou de rattrapage scolaire se distinguent-elles de leurs homologues européennes ? Les pays de l'OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques - sont-ils les seuls à s'engager dans cette voie ? Quelles voies suivent les pays du Sud et notamment du Maghreb ?

› **Pédagogies coopératives. Une autre piste pour rattracher les apprentissages.**

Conf'At' n°24. Août 2017. 92 p.

Avec l'intervention de Sylvain CONNAC - Conférence du 18 mai 2017.

La coopération, une pratique pédagogique naturelle ? Quelle(s) intervention(s) didactique(s) de la part de l'enseignant pour organiser cette coopération ?

Il ne suffit pas d'enseigner pour que les élèves apprennent. Ce qu'apporte la coopération, c'est l'apprentissage de la différenciation dans les savoirs scolaires. Quand les élèves apprennent par la coopération, par exemple avec un tutorat, les études montrent que celui qui apprend le plus c'est le tuteur, le transmetteur. Dans les deux sens, la coopération sert la transmission. Mais il ne suffit pas de mettre en place un fonctionnement coopératif pour que tous les élèves travaillent.

Sylvain CONNAC présente l'intérêt et les enjeux de cette façon d'enseigner par la coopération : l'élève qui bénéficie de l'aide est en mesure de poursuivre son travail sans avoir à attendre que l'enseignant se libère. Celui qui aide développe des stratégies d'ancrage de ses apprentissages. Pour autant, coopérer n'est pas naturel. Il s'agit d'explorer une hypothèse : cette pratique nécessite une intervention didactique particulière de la part de l'enseignant.

› **Tous intelligents ?? Tous intelligents !**

Cultiver les intelligences multiples des apprenants.

Conf'At' n°23. Août 2017. 84p.

Avec l'intervention de Bruno HOURST - Conférence du 27 avril 2017

Apprendre autrement ou comment solliciter nos différentes intelligences.

Apprendre autrement ou comment solliciter nos différentes intelligences. En 1983, Howard GARDNER publie un ouvrage basé sur plusieurs années de recherche, *Frames of Mind : the Theory of Multiple Intelligences*. Il bouscule ainsi la théorie fondée sur le

calcul de l'intelligence selon la mesure du Quotient Intellectuel en partant du principe que chacun est doté de plusieurs intelligences, certaines étant plus prédominantes que d'autres... En s'appuyant sur cette théorie, Bruno HOURST expose, avec un grand sens de la pédagogie, que nous sommes tous intelligents, que connaître ces (ses) intelligences permet de mieux apprendre et donc de mieux réussir.

› **La Discipline Positive : une approche éducative centrée sur l'encouragement**

Conf'At' n°22. Août 2017. 130 p.

Avec les interventions d'Agnès BUTHAUD et Alix de SALABERRY -

Conférence du 29 mars 2017.

Comment mettre l'encouragement au coeur des apprentissages socio-émotionnels ?

La Discipline Positive, de Jane Nelsen et Lynn Lott, est une approche qui permet le développement des compétences sociales dans un esprit de respect mutuel au sein des écoles, des communautés et des familles.

Elle propose à tous les acteurs de la communauté éducative un ensemble d'outils pratiques permettant de développer chez le jeune l'autodiscipline, le sens des responsabilités, le respect mutuel, la confiance en soi, la coopération, l'encouragement et va même au-delà : elle propose un changement de regard sur le lien éducatif qui passe de l'autorité verticale à la coopération.

› **Du décrochage à la réussite scolaire : état ou processus ?**

Réussite scolaire ou réussite éducative ?

Conf'At' n°21. Avril 2017. 60 p.

Avec l'intervention de Patrick RAYOU - Conférence du 17 novembre 2016

Réussite scolaire ou éducative : un soutien et une mobilisation nécessaires...

Quand des élèves accueillis dans un établissement ou un dispositif scolaire réussissent, qu'est-ce qui leur permet de réussir ? Peut-on, au-delà de la seule évocation des qualités propres de l'élève ou de ses dispositions à l'apprentissage, comprendre ce qui l'a soutenu dans son parcours ? Ou, pour le dire autrement, comment les soutiens qui leur ont été offerts ont été utilisés, mobilisés ?

› **Orientation / Décrochage...**

Et si on parlait plutôt persévérance et développement du pouvoir d'agir ?

Conf'At' n°20. Avril 2017. 64 p.

Avec l'intervention d'André CHAUVET - Conférence du 4 octobre 2016

De l'engagement à la persévérance ou comment accompagner le développement de l'autonomie de la motivation.

Élèves décrocheurs, démotivés, pas intéressés... Les appellations et les symptômes ne manquent pas. Si le phénomène n'est pas nouveau, son augmentation significative inquiète les pouvoirs publics. Enseignants, formateurs et accompagnateurs sont parfois également démunis. Comment expliquer cette difficulté à s'engager ? Ou plutôt à persévérer, « Tenir le coup » ?

- > **Voyager pour apprendre : comment le mouvement et l'espace ont un effet sur l'apprentissage ?**
Conf'At' n°19. Janvier 2017. 50 p. Forum pédagogique du 1er juillet 2016.
Espaces inspirants et déplacements surprenants...

Voyager pour apprendre... un thème qui fait rêver et nous transporte bien en deçà de la salle de classe ...L'institut pédagogique AGO Formation, en partenariat avec Ressources & Territoires, dans le cadre du cycle de formation sur le décrochage scolaire, nous invite à un beau moment de découvertes et de respiration autour des espaces inspirants et des déplacements surprenants. Comment le mouvement et l'espace produisent-ils un effet sur l'apprentissage ? Pour ce 3ème Forum de la Pédagogie, installé au sein du musée du jardin des plantes de Toulouse, de nombreux intervenant.e.s, dont Wajdi MOUAWAD, invité d'honneur, sont venus raconter leurs expériences et échanger sur l'inventivité en matière de pédagogie sous différents formats : conférences, ateliers et récits de pratiques. Plus d'une centaine de participant.e.s de Toulouse, Bordeaux, Lyon, Paris, Grenoble et d'ailleurs... de l'univers de la formation, de l'enseignement, du coaching, de l'éducation thérapeutique nous ont rejoint pour : entendre, appréhender et comprendre... ce qui facilite les apprentissages !

- > **Les serious games : pour stimuler et impliquer les jeunes dans leurs parcours : une pédagogie révolutionnaire ?**

Conf'At' n°18. Octobre 2016. 36 p.

Avec les interventions de Pascal CHAUMETTE - Conférence du 7 juin 2016.

Les serious games : de nouveaux outils supports de formation pour les jeunes adultes.

La question numérique représente un enjeu d'insertion sociale, professionnelle et d'expression citoyenne. L'omniprésence du numérique dans la vie des jeunes ouvre la possibilité d'un accès massif aux savoirs et favorise les phénomènes de coopération et d'autodidaxie. La diversité des usages des nouvelles technologies donne de nouveaux moyens d'apprendre et de coopérer à la production des savoirs.

- > « **Marre de l'école !** ».

Les motifs du décrochage scolaire : point de vue des jeunes.

Conf'At' n°17. Juillet 2016. 52 p.

Avec les interventions de Pierre-Yves BERNARD et Christophe MICHAUT - Conférence du 31 mars 2016.

Appréhender la diversité des motifs de décrochage scolaire

Les études interrogeant directement les jeunes sur les raisons de leur décrochage sont rares, en dehors des recherches qualitatives qui établissent des portraits de décrocheurs et dégagent le processus conduisant à cette rupture de scolarité. Qu'est-ce qui amène les jeunes à interrompre, au moins temporairement, leurs études : l'envie de rejoindre la vie professionnelle, des difficultés personnelles ou financières, des relations conflictuelles au sein de l'établissement, une formation non choisie... ?

La conférence « Marre de l'école » apporte des éléments de réponses sur les motifs de

décrochage scolaire à partir du point de vue des jeunes.

> **Souffrances psychosociales des jeunes. Comprendre pour mieux les accompagner**

Conf'At' n°14. Janvier 2016. 36 p.

Avec l'intervention René ROUSSILLON - Conférence du 06 octobre 2015.

L'adolescence : juste une «crise» ou mutation profonde ?

Le Professeur ROUSSILLON apporte son éclairage pour mieux comprendre l'intensité, voire la violence, des bouleversements que représente la crise de l'adolescence. Les modifications biologiques inéluctables introduisent une vulnérabilité spécifique. Elles ont des incidences sur le rapport au corps, mais également sur le rapport à l'autre et à la société. Ces vulnérabilités seront plus ou moins fortes selon l'environnement social et familial.(...)

> **« Nos ados.com ». Ados en vrille, parents en vrac...**

Conf'At' n°13. Juillet 2015. 40 p.

Avec l'intervention du Dr Xavier Pommereau - Conférence du 05 décembre 2014.

Les « digital natives », une génération déconnectée de la réalité ?

Les adolescents d'aujourd'hui sont nés avec une souris d'ordinateur dans la main. Les Anglo-Saxons appellent cette génération de natifs de l'ère numérique les « digital natives ». Ils sont les enfants du zapping, de l'image, du numérique. Ils peuvent se dire par la parole, à condition qu'il y ait des supports puisqu'eux-mêmes ont tout le temps un support de communication - pour le dire - : messagerie, portable, page Facebook, look... (...)

> **Décrochage scolaire : comprendre pour agir**

Conf'At' n°8. Juillet 2014. Nouvelle édition : Décembre 2015. 48 p.

Avec l'intervention d'André CHAUVET - Conférence du 17 décembre 2013.

Lutter contre la banalisation du décrochage.

Si les phénomènes de décrochage ont toujours existé, leur médiatisation actuelle, tant au niveau national que mondial, relève de plusieurs facteurs conjoints et d'observations assez consensuelles. On signale leur intensité voire leur banalisation dans certaines situations ; leur précocité ; la variété des formes observées et des symptômes associés mais également la difficulté à les anticiper et bien sûr à les réduire durablement. Par ailleurs, ils interrogent nombre de cadres établis ou de valeurs fondamentales (scolarité obligatoire, équité, accès de tous au savoir, respect de règles du vivre ensemble). Plus largement, ils posent la question des rapports à la formation, de son utilité perçue mais également d'une interrogation des rôles (enseignants, formateurs, famille, conseillers, accompagnateurs...).

› FICHES EXPÉRIENCE

› Le rattachement à distance

FichExpérience n°15. Novembre 2020.

À l'instar de nombreux territoires, dans les Hautes-Pyrénées, la scolarité à distance induite par le confinement sanitaire du printemps 2020 a produit des incidences négatives sur de nombreux élèves - notamment sur celles et ceux résidant en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV). Pour certains d'entre eux la continuité pédagogique par l'enseignement à distance s'est transformée en rupture scolaire. Face à cette situation préoccupante, les partenaires locaux (État, Éducation Nationale et acteurs de la politique de la Ville) ont souhaité mettre en place un dispositif innovant de rattachement scolaire de la scolarité à distance s'appuyant notamment sur l'intervention (numérique) d'associations de proximité.

› Le rattachement parental au coeur du programme de réussite éducative

FichExpérience n°14. Novembre 2018.

La lutte contre le décrochage scolaire fait partie intégrante des axes d'intervention des Programmes de Réussite Éducatives (PRE) ; et celui de Tarbes ne fait pas figure d'exception, bien au contraire. L'équipe en charge de ce dispositif a fait de ce thème l'un de ses chevaux de bataille. Convaincue que le problème est une question collective, elle tente de renouveler l'approche permettant de mobiliser la communauté professionnelle, mais également - et surtout - d'impliquer davantage les familles. C'est dans cette optique d'alliance éducative élargie qu'a été créé un dispositif made in Tarbes : le Point Parents.

› Une démarche dac(rochage)

FichExpérience n°12. Juillet 2017.

Initié suite à plusieurs épisodes de violences perpétrés au sein du lycée toulousain, le dispositif vise le retour au calme et à la sérénité. Très vite, la communauté éducative a profité de cette « remise à plat » pour en faire un outil de suivi et d'accompagnement scolaire au long cours. Retrouver la «paix scolaire». En 2007, le Lycée Professionnel Le Mirail a connu des troubles sérieux : le CPE et plusieurs professeurs ont été pris à parti (parfois physiquement) par des élèves et/ou des individus extérieurs. Une situation qui, à l'époque, a conduit le corps enseignant à faire usage de son droit de retrait et à engager une médiation avec le Rectorat. C'est suite à ces discussions - étayées par un diagnostic partagé - que plusieurs orientations ont alors été mises sur la table. Trois d'entre elles régissent encore aujourd'hui la vie de l'établissement.

› Le théâtre-forum pour mieux rattachement !

FichExpérience n°11. Mai 2016.

Entre novembre 2014 et juin 2015, une vingtaine d'élèves du lycée Monnerville, situé dans le quartier en contrat de ville Terre Rouge, à Cahors, ont « séché » leurs cours de

maths ou d'anglais... Ils n'ont pas pour autant fait l'école buissonnière. Ils ont participé au projet « Trouver sa voix » basé sur une technique de théâtre originale, le théâtre forum institutionnel.

› DOSSIER R&T

› **Décrochage - Raccrochage - Persévérance... Pratiques développées en Midi-Pyrénées**
Dossier R&T n°7. Août 2017. 32 p.

Le projet « Réduction et prévention du décrochage scolaire en Midi-Pyrénées » co-financé par le FSE a proposé 6 rencontres autour de la question des dynamiques et des organisations territoriales facilitant la réduction du décrochage scolaire. Les échanges de la première rencontre que R&T a organisé le 19 février 2016 ont permis de recueillir les attentes des professionnels.les et de partager leurs questionnements au regard du décrochage scolaire. R&T a proposé de continuer ces réflexions par la constitution d'un groupe de travail et de production autour des questions qu'ils ont soulevées.

Vous pouvez télécharger une version numérique de ce compte-rendu sur :
www.ressources-territoires.com

Les Conf'At'de R&T

sont publiées par Ressources & Territoires

Centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale

Ces comptes-rendus sont réalisés à partir d'enregistrements audios.

Directeur de publication : Anne MEYER

Coordinatrice d'édition : Sylvie HAMON

Rédaction : Pro-Script

Mise en page : www.echocite-communication.com

Décembre 2020



Centre de ressources
POUR LES ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE

134 route d'Espagne BP 53566
31035 Toulouse Cedex 1
05 62 11 38 34 / accueil@ressources-territoires.com
www.ressources-territoires.com



Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans le
cadre du programme
opérationnel régional « Emploi
et Inclusion » 2014-2020